

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

### Correspondance au Rév. C. Chiniquy.

[La lettre qui suit touchant le Bourbonnais reçoit de nous l'accueil facile que les écrits de M. Chiniquy ont en tout temps obtenu de ce journal. Mais nous croyons devoir user ici du droit de commentaire.]

A. M. l'Éditeur des Mélanges Religieux.  
Ste. Anne, Mount Langum, Iroquois Co., Illinois,  
28 avril 1852.

Monsieur,  
Depuis quelques mois, mon nom est trop souvent mêlé dans la déplorable discussion qu'on a si mal à propos soulevée touchant Bourbonnais, pour que vous ne me permettiez pas de m'expliquer devant mon pays.  
D'abord, je proteste contre l'intention qu'on me donne, d'affaiblir la nationalité canadienne, et d'attirer les populations du Canada vers les États-Unis.

Jamais, non, jamais une pareille pensée n'a germé ni ne germera dans mon cœur. Et ceux qui m'accusent de montrer trop de zèle à faire émigrer les Canadiens, ne me comprennent pas et me calomnient. Mais je ne m'en plains pas.

Lorsque, touché du triste état moral des Canadiens dans les États-Unis, et du déplorable abandon où la plupart se trouvaient, je pris la résolution de travailler à les réunir dans un lieu, où ils auraient en abondance les biens de la terre, sans être exposés à perdre ceux du ciel, j'avais le sentiment que cette œuvre était grande et belle, et bien au-dessus de mon mérite. Et le petit nombre d'amis à qui je m'en ouvris tout de suite, me confirmèrent dans cette pensée.

Mais, je ne me fis pas illusion sur ce que cette tâche avait de difficile; et surtout, je m'ignoraient pas que mes ennemis et mes faux amis, sauraient bien m'en faire un crime, et que plusieurs de mes amis même en seraient contristés. Mais je voulais travailler à la gloire de Dieu, à l'honneur de la religion et au salut de mes frères, en cherchant à sauver nos pauvres Canadiens émigrés; je ne devais donc pas me laisser arrêter par les faux jugements des hommes.

L'envahissement de maligènes interprétations et de soupçons injurieux, dont je suis l'objet en ce moment, je l'avais prévue; bien plus, je l'avais prédite à Monseigneur de Chicago, lorsque, dans le mois de mai de l'année dernière, je lui développai mes plans à ce sujet.

J'ai consacré 14 des premières années de ma vie de prêtre à l'établissement de la société de tempérance au Canada; et, tandis que les uns me bénissaient et m'élevaient jusqu'au ciel, les autres ne voyaient en moi qu'un fanatique, un menteur, un orgueilleux. Je vois qu'il en sera ainsi de mes dernières années. Que Dieu soit béni!

J'ai consacré le reste de ma vie au salut de ceux de nos malheureux compatriotes, que la misère des temps a forcés de s'exiler au milieu d'un pays, où la foi d'un grand nombre a déjà fait un triste naufrage, et où le salut de presque tous est en danger. Or, l'unique moyen de leur être utile d'une manière solide et permanente, n'était-il pas de les réunir dans un lieu possible sur un même point?

Car, autant les traditions chrétiennes se perdent aisément dans les familles catholiques isolées et comme noyées parmi les protestants, autant ces traditions se conservent et se fortifient, si vous approchez ces familles et si vous en faites un peuple. C'est surtout de nos Canadiens catholiques et trop souvent peu ins-

truits, dont on peut dire "que l'union fait leur force et l'isolement leur ruine."

Mais, comment devais-je m'y prendre pour faire venir sur un même point les milliers de familles canadiennes que le flot de l'émigration a portés, depuis dix à quinze ans, vers Boston, New-York, Albany, Troy, Cohoes-Ville, Syracuse, Burlington, Platts-burg, Ogdensburg, Oswego, Buffalo, Michigan, Rochester, Niagara, Chicago, etc., etc., et mille autres lieux qu'il serait trop long d'énumérer? Il n'y avait absolument qu'un moyen de trouver et de montrer à tous ces infortunés émigrés, un lieu, où, avec les avantages inappréciables de ne vivre qu'avec des Canadiens catholiques, ils auraient les chances les plus certaines de se créer une existence honorable pour eux et pour leurs familles. J'avais vu que des prêtres Allemands et Irlandais s'étaient dévoués à de semblables œuvres, en faveur de leurs pauvres concitoyens émigrés; qu'ils avaient réussi à les réunir dans un même lieu, et qu'ils en avaient formé partout des paroisses nombreuses et respectables, sans que jamais personne n'y trouvât à redire. Au contraire, j'avais toujours entendu dire et je croyais que ces prêtres avaient bien mérité de leurs nations, et que Dieu ne pouvait que bénir leur dévouement. En marchant sur les traces de ces dignes prêtres, Dieu sait que je ne cherchais pas l'estime des hommes; mais, je vous avouerai ingénument, que je ne croyais pas qu'on chercherait en Canada, à me faire passer pour l'ennemi de mes concitoyens à ce sujet.

Ce lieu, propre à réunir les Canadiens dispersés dans les États-Unis, je l'ai trouvé dans Bourbonnais et ses environs. J'ai vu de mes propres yeux, les incroyables beautés de ces prairies. J'en ai parcouru en partie l'immense étendue, j'en ai admiré l'incalculable fécondité. Mais le silence qui régnait dans ces prairies si riantes et si belles, ne faisait mal; en touchant de mes mains ce sol si riche, il m'a semblé que Dieu voulait qu'il y eût là d'autres êtres que des animaux sauvages pour louer son saint nom. Je me suis donc dit: "pourquoi n'en pas faire connaître à tant de malheureux Canadiens qui végètent dans la misère, les inépuisables trésors que la divine providence a préparés à l'homme dans ces vastes contrées. Pourquoi, surtout, ne pas réunir ici cette multitude de Canadiens qui sont comme noyés et perdus sur l'immense territoire des États-Unis. Ces infortunés compatriotes, isolés au milieu des populations protestantes et infidèles, qui, trop souvent, les dépravent ou les méprisent, n'oublient que trop aisément leur foi. Pourquoi ne pas les appeler à faire triompher la croix de Jésus-Christ au milieu de ces magnifiques contrées? Réunis ici, ces Canadiens formeraient une population forte par sa foi, comme par son nombre et sa richesse—ils auraient leurs églises et leurs prêtres à eux. Ils choisiraient leurs maîtres d'écoles, ils éliraient leurs propres magistrats—ils n'auraient pas le bonheur de retrouver leur ancienne patrie, avec son incomparable St.-Laurent et ses sublimes montagnes et ces belles rangées de maisons blanches, qui apparaissent comme un peuple d'anges, aux yeux du voyageur emporté par la vapeur rapide;—Non, ces Canadiens ici n'auraient pas la patrie qui les vit naître—mais ils auraient tout ce que l'homme peut désirer, lorsqu'il est forcé de vivre sur une terre étrangère."

Mais, encore une fois, pour faire venir ces émigrés de tous les points des États-Unis, vers les Illinois, il fallait leur parler, et, surtout, bien leur montrer ce qu'ils avaient à es-

pérer, sous tous les rapports, en se réunissant ici—Je l'ai fait—Et je ne vois pas un mot à retrancher à ma lettre du 13 août dernier (1). Cette lettre, qui a excité tant de mauvais vouloir contre son auteur, a été parfaitement comprise par les Canadiens des États-Unis—J'ai reçu un nombre incroyable de lettres qu'ils m'ont adressées de toute part, pour m'exprimer la joie qu'ils avaient d'apprendre que j'allais travailler à les réunir ici, près les autres, et en former des paroisses entièrement catholiques, au milieu de ces terres si fertiles et si faciles à cultiver (2). Il y a telle localité des États-Unis d'où on ne m'annonce pas moins de cent familles d'ici à un an. A peine y a-t-il six mois que je travaille à cette œuvre qui me paraît si belle, et déjà j'ai pu jeter les fondations de trois immenses paroisses, dont la première sera au grand complet avant trois mois (3). La plupart de ceux qui sont venus se grouper autour des croix que j'ai plantées dans ces prairies, comme des points de ralliement, sont des Canadiens émigrés aux États-Unis depuis d'assez nombreuses années.

Or, je demande aux familles que ces pauvres émigrés ont laissés en Canada, je demande aux zélés Pasteurs, aux vénérables évêques qui ont aimé et qui doivent aimer encore ces chers compatriotes, s'ils ne sont pas heureux d'apprendre que leur religion et celle de leurs enfants va être à l'avenir à l'abri des dangers journaliers qu'ils couraient au milieu des populations protestantes et infidèles, parmi lesquelles ils s'étaient d'abord réfugiés. Quel est, je ne dirai pas le prêtre, mais le plus humble Catholique en Canada, qui ne doive bénir Dieu de ce que tant de milliers de leurs compatriotes, dont la plupart passaient des temps considérables sans voir de prêtres, et mouraient souvent sans sacrements, vont voir luire des jours meilleurs, et vont être amenés, par la main miséricordieuse de Dieu, à pouvoir pratiquer leur sainte religion aussi facilement qu'en Canada?

Mais ici, on me dira peut-être "vous avez été trop loin: vous avez dépassé votre but." Et les efforts que vous avez faits pour réunir les Canadiens émigrés dans les prairies des Illinois, tout louables qu'ils sont, nous inquiètent: car voici qu'un grand nombre de Canadiens se préparent à quitter le pays, pour

(1) "C'est du profond de mon âme et de l'intime conviction de ma conscience que je fais un appel au patriotisme de mes compatriotes de rester sur le sol natal, afin de leur épargner bien des regrets, des déceptions, de l'ennui, de la misère..." (Lettre de M. Lebel, missionnaire canadien à Chicago, du 30 avril 1852.—Voir les Mélanges de mardi, 11 mai.)

M. Joseph Belland et Narcisse Luneau, de la Rivière du Loup (district des Trois-Rivières), Aug. de Dehaie, de St. Ambroise de Kildare, J. Die. Baudoine et Alex. Morrison de Maskinongé, Narcisse Luneau, J. B. Beaudoin, Horatio Monroau, Joseph Corbin, Peter Lessard et autres compatriotes arrivés de Bourbonnais, attestent par une déclaration solennelle dans la Minère du 11 mai 1852, les avantages de ce coin des Illinois. "Nous n'avons trouvé," disent-ils en s'adressant à M. Chiniquy et Courjault, "que déception amère, que effreux déappointements, que misères, que privations; rien en un mot de ce que vous aviez fait croire, mais bien tout le contraire..."

"Vous nous avez donc induits dans une déplorable erreur par les peintures exagérées des richesses et des avantages extraordinaires de Bourbonnais, que vos écrits mentionnaient." (Voir aussi les Nos. des 7 et 11 mai courant des Mélanges.)—(Réd.)

(2) "La végétation en général n'est guère plus de bon heure, et est moins rigoureuse aux Illinois qu'au Canada." (Lettre de M. Lebel, du 30 avril.)—D'autres correspondants parlent des courbes dures du Bourbonnais. (Voir le dernier No. des Mélanges.)

(3) Nos correspondants, Stanislas Lamarche et autres, parlent de la très faible importance du village de Bourbonnais, (voir les Mélanges du 11 mai courant). D'après les avantages naturels de l'endroit, ces trois paroisses ne seront pas de siot prospères autant qu'elles sont vastes. (Réd.)

"émigrer, attirés par la peinture que vous avez faite de ces contrées lointaines." A cela, je répondrai que ce n'est pas ma faute, si un grand nombre de mes compatriotes se trouvent mal à l'aise, et ne savent pas comment s'établir dans leur propre pays, —et je répéterai ce que j'ai déjà dit: "Si un si grand nombre de Canadiens manquent d'espace, de pain, de liberté; et s'ils vont ailleurs chercher ces trois éléments essentiels à la vie des familles, comme à celle des peuples, en suis-je la cause?"

Or, puisqu'il faut absolument le dire, je le dirai hautement et hardiment: Le jour où les maîtres du Canada donneront une des plus belles portions de nos terres, à quelques favoris anglais et français, ou à des spéculateurs sans entrailles, ce jour là, l'espace, le pain, la liberté seront ôtés à une immense partie du peuple Canadien.

Au lieu de crier à l'exagération, qu'on lise donc avec sang froid, le sombre récit des souffrances et des privations de toute espèce, que subissent depuis huit à dix ans, la plupart des courageux colons des Townships de l'Est, telles que les 12 missionnaires de ces Townships nous les ont décrites, —et qu'on ne dise si ces infortunés colons n'étaient pas la victime de la plus odieuse tyrannie, lorsqu'en conséquence du refus qu'on leur faisait de les laisser s'établir à des prix raisonnables sur les premières terres qu'ils rencontraient, ils étaient obligés de s'enfoncer si loin dans ces impenetrables forêts, pour n'y trouver à la fin que la misère la plus extrême! De deux choses l'une, ou les douze missionnaires des Townships ont menti à leur pays, en dépeignant l'état de la plupart des colons de nos Townships de l'Est, ou une grande partie de nos compatriotes qui se sont hasardés les premiers à pénétrer dans ces forêts, y ont enduré d'insupportables privations. Depuis huit à dix ans, le Canada n'a-t-il pas constamment retenti d'un bout à l'autre des cris de douleur et de désespoir qui sortaient du fond de nos forêts? Avant même que les 12 missionnaires des Townships nous eussent montré le triste tableau des souffrances de ces populations, le pays tout entier ne savait-il pas déjà qu'il y avait au fond de ces forêts tout un peuple qui se débattait dans les angoisses de la misère? Est-ce un crime si, jusqu'à présent, le gouvernement canadien a seul ignoré ces maux, ou si, les ayant connus, il a manqué de volonté ou de moyen pour y porter remède?

Diriez-vous que l'espace manque aux Canadiens, dont le pays est vaste, semble une absurdité, mais c'est pourtant une vérité. Et, ce qu'il y a de plus déplorable, c'est une vérité dont le peuple est la victime: c'est une vérité qu'il comprend malgré tous les efforts qu'on fait pour la lui cacher: Et les milliers de familles qui ont déjà émigré, ou qui se préparent prochainement à le faire, en sont les irréversibles témoins.

Croyez-moi, M. l'Éditeur, il n'y a qu'un moyen d'arrêter ou de diminuer l'émigration, et ce moyen ne consiste pas à publier des pamphlets contre Bourbonnais, comme on vous l'a fait faire (1), sans que vous vous en soyez douté; ce ne sera pas non plus en ouvrant

(1) Notre position relativement aux Mélanges est, de fait, absolument indépendante, et nous n'avons l'habitude de faire que le bon et le convenable à notre jugement. Rarement des suggestions nous arrivent; nous devrions plutôt dire qu'aucune ne nous est encore parvenue depuis que nous tenons ici la plume de rédacteur. L'autorité épiscopale elle-même, dont il n'est pas besoin de dire combien nous vénérons le haut caractère et respectons les lumières, se sent sans abandonner au désavantage de ne recevoir ses conseils que lorsque nous les sollicitons. Certaines allusions peuvent être trop fréquentes de M. Chiniquy rendent depuis longtemps nécessaire cette explication de notre part, et d'autres en profiteront sans doute avec lui. (Réd.)

vos colonnes aux soupçons, non pas d'un homme, mais d'une femme (1) qui s'ennuie à Aurora, ni en parlant des serpents à sonnettes ou des fièvres tremblantes, dont personne n'a peur par ici (2), qu'on opposera une digue sérieuse à l'émigration; mais ce sera uniquement en mettant les terres non cultivées du Canada à la portée de tous; et, pour cela, il faut obtenir deux choses du gouvernement canadien: la 1ère, c'est de donner en pur don la terre à celui qui veut la défricher et la cultiver; la 2nde, c'est la construction de routes qui rendent ces terres d'un accès moins difficile.

Est-ce moi qui ai fait sortir du Canada, les milliers de familles canadiennes que nous rencontrons à chaque pas sur le territoire Américain? Mais les causes qui ont fait perdre au Canada un si grand nombre de ses enfants, subsistant toujours, ne soyez pas surpris en Canada, si l'émigration prend tous les jours des proportions qui vous inquiètent et qui me désolent moi-même.

Est-ce ma faute si, un jeune homme donne dix fois moins d'argent, de sueurs et d'années, pour s'établir aux Illinois, que dans les Townships (3)?

Est-ce ma faute si les habitants de Bourbonnais, qui ne sont ici que de l'étranger, ont déjà acquis un tel degré de prospérité, qu'ils sont un objet d'admiration même aux Américains des villes voisines; tandis que les courageux, mais infortunés habitants du Saguenay, rés dix à douze ans des plus durs travaux, sont réduits à mendier, pour ne pas mourir de faim?

Je suis canadien par la naissance et par le cœur. Et si je n'ai pas fait de belles phrases (4) je crois avoir fait des œuvres, comme qui ce soit, pour montrer à mon pays que je l'aime et que je lui suis dévoué—Et je ne comprends pas encore comment je perdrais l'estime de mes compatriotes, en me dévouant au salut de ceux d'entre eux qui sont les plus abandonnés et les plus dignes de compassion, puisqu'ils sont privés du bonheur de vivre dans leur patrie. Je déplore plus que quiconque soit l'émigration—et il n'y a que lorsque j'ai eu vu de mes propres yeux, et entendu de mes propres oreilles, qu'on manquait en Canada de la volonté ou du pouvoir de faire une telle fatale émigration, que j'ai eut devoir la diriger dans l'intérêt de mon peuple, comme dans celui de la religion, de manière au moins à ce que nos chers compatriotes ne fussent pas exposés à perdre la Patrie du ciel, après avoir perdu celle de la terre.

Si, en Canada, vous faites de l'émigration une affaire personnelle, au lieu d'une affaire de principe—si, au lieu de dire: "fixons notre jeunesse sur le sol canadien, par les avant-

(1) Les soupçons de cette femme, que nous voyons accompagnés de tant d'autres, ont certainement quelque poids. Il faut songer que la prospérité des Illinois n'est pas ce qui cause les soupçons des colons trop nombreux qui ont émigré ou d'un grand nombre de ceux qui s'éloignent. (Réd.)

(2) Il s'agit moins de la peur que du mal. L'insalubrité du climat des Illinois est attestée par M. Lebel, et tous ceux qui arrivent à Bourbonnais parlent des miasmes pestilentiels dont l'air y est chargé. Des autorités écrites nous assurent d'ailleurs, que les exhalaisons des prairies basses et marécageuses des Illinois sont très-dommées malsaines. (Réd.)

(3) On ne s'établit pas aux Illinois (jeune homme ou père de famille) sans une somme excédant de beaucoup le montant supporté par M. Chiniquy. Il faudrait, à cet égard, à deux mille piastres. (Lettre de M. M. O. Clark dans les Mélanges du 7 mai courant.) Ce témoignage est corroboré de plusieurs émigrés venus dernièrement de Bourbonnais. (Réd.)

(4) M. Chiniquy se trompe, car sa lettre insérée dans les Mélanges du 22 août dernier et les phrases qu'il y emploie, font honneur à sa littérature. Mais un tel point, qu'il s'agisse de lui ou de ses adversaires, est moins qu'essentiel. (Réd.)

**LE MONTAGNARD**  
OU LES  
**DEUX REPUBLIQUES**  
1793—1848.  
(Seconde partie—1848.)  
La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.  
C. D. V.  
CHAPITRE HUITIÈME.  
(Suite.)  
En parlant ainsi, serait dans ses bras la jeune fille et l'embrassait.  
—Oh! continua-t-il d'une voix pleine d'affection, tu es un ange auquel Dieu devrait donner toutes joies et tous les bonheurs.  
Il releva le front de Madeleine:  
Il ne faut pas croire, au moins, que le pauvre vieux malade qui était là sur son lit avec la fièvre et la misère, ne voyait rien, n'entendait rien, ne devinait rien. Je ne t'en ai pas parlé, car il y a de ces mensonges si pieux... Mais j'ai bien vu, un soir que tu pleurais, ce que M. Vauclap t'apportait de l'argent pour

payer tous les médicaments qu'on m'ordonnait, tu m'as dit que c'était une pratique qui t'avait avancé sur le ouvrage... Je ne t'en veux pas, ma chère Madeleine, mais, vois-tu ça ne peut pas durer.  
—Ah! mon père, dit tout à coup Madeleine, dont le visage rayonna, d'une leur subite. Cet homme du marché des innocents qui vous a dit de vous adresser à lui, M. de Lavrill... Lavrillière.  
C'est cela! reprit Dominique, qui s'était redressé avec hauteur, que j'aie m'expliquer le prix du service que je t'ai rendu! Je rougis seulement d'y penser. N'est-ce pas lui dire: "Vous me connaissez bien, Monsieur, moi voilà, donnez-moi de l'argent." Appelle cela comme tu le voudras, Madeleine, de l'orgueil! Oui, j'en ai, mais surtout pour toi, que je voudrais voir comme toutes les jeunes filles qui passent dans la rue au bras de leur père et que je regarde avec envie; pas une n'est aussi jolie que ma Madeleine, pas une n'a ses beaux yeux noirs et son sourire d'ange, je les regarde, vois-tu, usqu'à ce que je ne puisse plus les apercevoir, et je me dis: Quelle serait belle ainsi! Ah! vois-tu, c'est un rêve à rendre fou un pauvre père comme moi; il m'a bien souvent donné la fièvre! mais je ne m'expliquerai jamais le prix d'un service.  
—Je t'assure, dit une d'une voix douce Madeleine, en se levant sur la pointe des pieds pour embrasser Dominique, que je me trouve très bien avec ma petite robe grise.  
—Et puis encore, continua Dominique, dont la voix devenait rude et qui s'animait en par-

lant, comme cela arrive toujours, quand je descends l'escalier, mon cœur bat à m'étouffer tant j'ai peur de rencontrer M. Arthur; quand je l'entends je sens le rouge me monter au front et je détourne la tête. Cet argent, j'en suis promis de le lui rendre au bout de huit jours; que dit-il à penser?  
—M. Arthur est bon!  
—Je n'ose plus lui parler, j'ai honte à le regarder. Que ne l'ai-je refusé quand il est venu si noblement; aujourd'hui ou demain, qu'importe ce qu'il lui ad venu! Je t'aime bien, Madeleine, je t'aime de toutes les forces de mon cœur, toi, mon enfant! Eh bien! il y a des jours, je te le répète, où je suis prêt à me faire sauter le crâne, tu pleures... pardonne-moi mon enfant, c'est mal; j'ai la fièvre, vois tu, je ne sais pas ce que je dis. Ma pauvre petite Madeleine chérie que je voudrais voir si heureuse, avec des couleurs sur les joues et ja mais de larmes dans les yeux.  
—Je ne me plains pas, mon père, murmura la jeune fille en entourant de ses deux bras le cou de Dominique.  
—Pauvre martyre, pas un murmure ne s'échappe de ta bouche d'ange, mais, je te le répète, ta pâleur se plaint et gémit pour toi. Malgré toi pleurent les pauvres yeux épuisés par le travail. Non, tu as beau dire; il n'y a pas de justice en ce monde. C'est à en perdre la raison et la perdre!!!  
Nous sommes bien impuissants à rendre cette scène déchirante de profonde désolation; mais c'était à la fois triste, affreux et touchant de voir le vieux soldat tenant appuyé sur sa

poitrine la tête de sa fille et baisant ses cheveux avec une expression de douleur indéfinissable.  
—Oh! oui, reprit-il d'une voix, lente comme se parlant à lui-même. Pâles heureux ont été ceux de mes vieux camarades qui sont morts sur les champs de batailles d'Iéna, d'Eylau, de Friedland... oh! oui, plus heureux! Ils sont morts avec un bon boulet de fer dans la poitrine et tout à été dit; à cette époque là, Madeleine, tu n'étais pas née, et si le soldat Dominique était mort, il n'aurait conté une larme à personne, et n'aurait jamais sur ce que la misère apporte de honte et de supplice.  
—Mais il n'aurait pas en aussi les deux bras de sa fille perdus à son cou, et il ne l'eût pas entendu lui dire: père, je t'aime!...  
Le vieux soldat essaya silencieusement les larmes qui coulaient sur les yeux de son enfant et alla s'asseoir dans un coin de la chambre. Son front était sombre, et ses yeux éteints à terre avaient une expression douloureusement méditative.  
Madeleine, tout en cherchant dans une corbeille d'osier son ouvrage de broderie, regardait son père, et, appuyant d'un mouvement brusque les deux mains sur ses yeux encore gonflés de larmes, elle dit d'une voix qu'elle essaya de rendre enjouée.  
—J'allais oublier la mie de pain de mes pauvres moi naïux, ils sont là, sur le toit; qui m'attendent, vois-tu, père, les oiseaux, ça vole vers le ciel, et le bien qu'on leur fait se rapproche de Dieu.  
Pendant qu'elle parlait, elle avait été cher-

cher un petit morceau de pain placé avec un grand soin dans une armoire; puis elle ouvrit la fenêtre, et tout en fendant sur le bord, elle se mit à fredonner sa chanson habituelle. Mais sa voix malgré elle tremblait sur ses lèvres.  
Quelques minutes après, elle reforma la fenêtre, prit sa broderie et alla s'asseoir sur un petit escabeau tout à côté de son père.  
Dominique n'avait pas fait un mouvement. Il pensait. Hélas! elles sont bien tristes les pensées qui naissent des sanglots du cœur pour aller aux rêveries de la tête.  
—Père, dit Madeleine en renversant sa tête en arrière sur les genoux du vieux soldat, parle moi donc un peu; je travaille bien mieux quand tu me parles; ma broderie sera faite aujourd'hui, et en la portant je suis sûre d'avoir de l'argent. Voyons, à quoi penses-tu? c'est mal de ne pas embrasser votre fille quand elle vous tend son front.  
—Dominique embrassa Madeleine, puis se leva brusquement.  
—Oui, dit-il, c'est décidé; je n'ai plus d'ailleurs que cette seule ressource, il faut la tenter.  
Tout en parlant, il décrochait sa vieille redingotte bleue pendue à un clou.  
Ses joues avaient repris de l'animation et son visage n'avait plus cette expression décolorée qui en contractait tous les traits. Il fit un peu de chose pour réveiller l'espoir dans le cœur même le plus désolé.  
—Tu vas encore sortir, père, dit Madeleine:

«ges que nous assurerons à ceux qui voudront prendre de nouvelles terres et par le moyen de communications que nous rendrons plus faciles», vous dites «M. C. est un menteur ou (en) dans la pilule (1) un exagérateur», — «si vous, vous serez éloigné de votre but; car M. C., par respect pour lui même, continue par respect pour ses amis, et ses ennemis même qui aiment la vérité, apportera les plus belles et les plus solides, les plus irréprochables, que non seulement il n'a pas exagéré, mais qu'il est encore bien loin d'avoir tous les avantages que les Canadiens émigrés aux Etats-Unis rencontreraient en se réunissant pour cultiver l'ombre de la croix, les riches et vastes prairies qui environnent Bourbonnais (2).

Mais j'entends des personnes infiniment respectables, qui me disent: «Supposons que tout ce que vous avez écrit sur les Illinois soit correct, il y a des vérités qui ne sont pas bonnes à dire: vous eussiez mieux fait de garder le silence». A cela je répondrai que j'ai publié (non pas tout) mais seulement une partie des avantages que les Illinois offrent au pauvre émigré Canadien, afin de lui donner des motifs raisonnables et puissants de venir se mettre ici à côté de ses frères, pour rendre moins amers les jours de son exil. J'ajouterai que l'idée de tenir caché au peuple canadien ce que sont les Illinois, dans un temps où les communications sont si continues et si faciles, est une si grande naïveté, que je ne me sens pas la force de la discuter.

Depuis huit mois on m'a prodigué, sur les principaux journaux du Canada, l'épithète peu enviable d'exagérateur à propos de ce que j'avais écrit sur les Illinois. Quoique je sentisse profondément l'injure qu'on me faisait, Dieu m'a donné la force de la supporter et de garder le silence. Celui dont je vis le dernier et le bien indigne Prêtre, n'a-t-il pas été couronné d'épines? Tant qu'on s'est contenté de me dire des injures, j'ai cru mieux faire de tout endurer sans rien répondre. Mais voici qu'on va plus loin — après avoir longtemps dit que j'étais un exagérateur, on s'est mis à publier ce qu'on regardait comme des preuves que je veux aborder franchement et discuter en ami et en Prêtre, avec mes accusateurs.

1. On a dit aux peuples maintes fois, et j'ai vu dans les Eglises: «Mgr. de Chicago et M. Lebel ont demandé du secours pour bâtir des Eglises: donc, on vous a trompés en vous parlant de la prospérité des Canadiens aux Illinois.» Mais, pour quelle partie des Illinois Mgr. Vandeveldé et M. Lebel ont-ils demandé du secours? C'est pour les Eglises de Chicago et d'Aurora. — Mais avais-je parlé de la richesse des Canadiens de Chicago et d'Aurora? Non, au contraire, puisque j'avais en parlant des villes des Etats-Unis: «ne vous laissez pas aller à vous y reconstruire, car vous n'y rencontrerez que des misères et de la misère.»

Je n'avais parlé de Bourbonnais et de ses environs; c'était vers ces belles et riches prairies que j'invitais le jeune et infatigable émigré à diriger ses pas; et pourquoi? parce que je lui assurais qu'il s'y trouverait là à côté d'une population de frères, parlant sa langue, pratiquant sa sainte religion, et cultivant les plus belles terres du monde (3) — et je ne le trompais pas.

(1) Nous avons eu le soin de dire, à deux reprises, que l'exagérateur n'est ni menteur, ni exagérateur, et qu'il convient de reconnaître cette distinction en faveur de M. Chiniqy. (Réf.)

(2) Sur l'infertilité relative de Bourbonnais, voyez l'extrait de la lettre de M. Lebel dans les Mélanges de mardi. Quant aux riches et vastes prairies qui environnent Bourbonnais, les Mélanges des 7 et 11 mai ont dit en détail quelque chose. De plus, M. Joseph Belland et autres, dans le 11 mai courant, ont dit à cela: «M. Lebel dit qu'un nombre de familles canadiennes, comme nous en avons vu, ont aujourd'hui cruellement déserté ces terres, se préparant à aller à l'étranger, à aller chercher fortune ailleurs. Beaucoup gémissent dans une condition si pénible, qu'ils ne peuvent que se retirer après le temps où il pleura à Dieu de leur père leur de revoir encore leur cher Canada.»

Cette condition des émigrants à Bourbonnais, est évidemment, cette misère, ces cris de douleur, ce désespoir, qui ont été la part de ceux qui y résistent, tout cela prouve-t-il beaucoup en faveur des riches et vastes prairies qui environnent Bourbonnais? (Réf.)

(3) Cette désignation pompeuse à côté des tableaux vantés que nous apportent les Canadiens émigrés à Bourbonnais, ne saurait prévaloir. Un fait est certain: c'est que la misère habite aujourd'hui les plus belles terres du monde. (Réf.)

paix pas — et les quêtes faites pour les pauvres mais braves Canadiens de Chicago et d'Aurora ne prouvent pas du tout que les Canadiens de Bourbonnais sont moins à leur aise que j'ai dit (1).

La seconde preuve qu'on apporte, pour montrer à mes compatriotes que je les ai trompés est une lettre écrite d'Aurora, et qui ne vient pas de Bourbonnais, comme on vous le fait dire. C'est une lettre signée par une femme. Mais cette femme n'était jamais venue, ni à Bourbonnais, ni dans ses environs: son témoignage est donc parfaitement nul. D'ailleurs, que dit cette femme? Qu'elle s'ennuie — mais il n'y a là rien de surprenant. — Quoique ce soit à 400 lieues de ses amis, doit s'attendre au moins pendant un certain temps à être plus ou moins en proie à la douleur de l'exil. Cette brave femme nous dit qu'elle regrette Chambly, où elle était si bien. Mais si elle y était si bien, pourquoi en est-elle partie (2)? Elle nous informe qu'à Aurora les catholiques sont en petit nombre et bien mal desservis. — Mais elle ne pourrait pas dire la même chose si elle fut venue à Bourbonnais, où il y a 3,000 catholiques, et où tous les cérémonies du culte se font aussi régulièrement que dans les paroisses les mieux réglées du Canada.

Cette brave femme dit encore qu'elle est logée dans une petite cabane (3); mais à qui la faute? Est-ce par hasard, qu'elle s'attendait qu'entre les belles terres, toutes faites par Dieu à préparées à l'homme, il lui avait aussi fait pousser des palais? Alors la bonne dame a dû être bien désappointée — car, aux Illinois comme au Canada, celui qui ne peut se bâtir une grande maison s'en bâtit une petite — et celui qui est trop pauvre pour se bâtir une petite maison, se loge dans une cabane — de même, ici comme au Canada, ceux qui n'ont pas le moyen d'avoir de chevaux, vont à pied — Et c'est ce que je connais par expérience.

Vous étiez dans la bonne foi, Monsieur, lorsque vous avez publié la lettre de cette femme pour me contredire — vous pensiez que cette lettre venait de Bourbonnais, et vous l'assuriez (4). Je ne serais pas du tout surpris que celui qui a conduit la main de cette femme, a poussé la fourberie jusqu'à vous tromper sur ce sujet (5).

(1) Nous avons été témoins de plus de misères et de pauvreté à Bourbonnais, que nous n'en avons jamais vues au Canada. (M. Joseph Belland et autres, dans le Minère du 11 mai courant.) Voir aussi les Mélanges des 7 et 11 mai courant. (Réf.)

(2) Probablement par le désir d'une condition encore meilleure sur les plus belles terres du monde. M. Stanislas Lamarche de St. Jacques de l'Assommoir, et trois autres compatriotes ont suivi cet exemple après avoir vendu leurs terres, etc., sans doute aussi pour le même motif. (Réf.)

(3) Elle dit plus encore: voyez deux passages de sa lettre: «..... que je regrette et que nous regrettons tous amèrement la folie que nous avons faite d'avoir laissé nos chers et religieux pays pour venir dans de malheureux pays où nous éprouvons tant de misères, de regrets, de misères, de privations de toutes espèces.....» Plus loin: «..... nous avons été trompés, et gouvernés par des gens qui nous ont fait croire que nous venions dans les meilleures terres du monde, et que nous aurions des avantages à tous les points de vue pour les Canadiens aux Illinois.....» (Mélanges du 2 avril 1852.)

(4) Nous avons dit évidemment que la lettre de M. Lebel émanait directement de Bourbonnais; nous devons dire des Illinois, comme dit M. Chiniqy à «vanité les avantages» et dont le Bourbonnais n'est qu'une portion, un petit coin (au rapport de M. Lebel). La lettre de M. Chiniqy (Mélanges du 22 août 1851) a rapporté au territoire entier des Illinois. Quant au Bourbonnais spécialement, les nombreux témoignages que nous citons démontrent que les avantages n'y sont pas plus grands, ni la vie meilleure qu'ailleurs à Aurora. (Réf.)

(5) Cette méprise vient totalement de nous, outre qu'elle est puni de conséquence, car il restait à prouver que les autres parties des Illinois, et Bourbonnais surtout, offrent plus d'avantages aux colons que n'en peut offrir à Aurora notre correspondance; or, le fait contraire est déjà prouvé par des témoignages nombreux et empreints de vérité. Nous ignorons si quelqu'un a pu «construire la main de cette femme» (note correspondance), mais nous ne le croyons pas. Le révérend M. Mignault, curé de Chambly, auquel s'adressait cette lettre, la remit à un tiers deshérité qui nous la passa. Du reste, M. Mignault ne nous parla et ne nous écrivit jamais. Ainsi, point de fourberie possible de sa part en cette circonstance. Le soupçon imprimé à M. Chiniqy est chose que nous ne sentons pas le besoin de repousser — et que par cette explication toute simple qui le déduit. Mais ceci nous rappelle que M. Chiniqy nous accusa nous-même d'avoir «changé» la lettre de Mgr. de Chicago et d'y avoir «ajouté», sans pouvoir songer à ce qu'une telle accusation avait de téméraire ni à ce qu'elle pouvait avoir de pénible pour ceux qui en étaient l'objet. Ce premier soupçon portait également à faux. (Réf.)

Une troisième preuve qu'on donne contre moi est la lettre de Mgr. de Chicago, où Sa Grandeur m'accuse d'exagération. Mais tous ceux qui liront ma lettre du 13 août dernier, et celle de Mgr. de Vandeveldé s'apercevront que c'est Mgr. lui-même qui commet une erreur involontaire à mon égard.

Sa Grandeur suppose que je parle à un père de famille, et que je lui dis qu'avec une soixantaine de louis et deux ans de travail, il peut se mettre à son aise dans nos prairies, et alors il me contredit et assure que j'exagère. Mgr. de Chicago se serait exempté de tromber si ses nombreuses occupations lui eussent permis de lire ma lettre avec plus d'attention. — Il se serait aperçu que je ne parlais qu'à un jeune homme. Or, par jeune homme j'entends un homme à la fleur de l'âge et qui n'a ni femme ni enfant (1). Et Monseigneur, j'en suis certain, partage ma pensée à ce sujet, et peut affirmer comme moi qu'un jeune homme qui arrive avec près de £60, dans les prairies de Bourbonnais, peut s'enrichir, après deux ans de travail, une belle propriété et se mettre aussi bien que nos bons habitants du Canada.

A propos de cette lettre de Mgr. de Chicago j'aime à croire que je me trompais lorsque j'écrivais en Canada, que cette lettre n'était pas telle qu'elle avait été écrite: en en demandant volontiers pardon à qui de droit. Mais mon Evêque me donnait à entendre dans cette lettre que j'étais mal vu à Bourbonnais, et que les Canadiens de cette localité étaient mécontents de ce que j'avais écrit à leur sujet — or, tout cela était si inexact et si contraire à des faits publics et incontestables que je ne pouvais croire que des choses si étranges fussent tombées de la plume de mon Evêque contre moi. — Les habitants de Bourbonnais venaient de me donner 300 piastres pour me marquer l'estime et le respect qu'ils avaient pour moi; — comment après cela croire que mon Evêque allait publier que ce même peuple était mécontent de moi? Mais j'ai su, depuis, par quelles lâches intrigues on était venu à bout de tromper mon St. Evêque à mon sujet (2). — Et je n'ai plus qu'à bénir Dieu d'avoir été traité si injustement.

Mais venons à la quatrième preuve qu'on publie pour montrer que je suis un exagérateur dans le bien que je dis de Bourbonnais et de ses environs. — Ici, c'est plus sérieux, voici qu'on apporte un serment! Eh bien, Monsieur, ce serment, je vous le fais et le jure, et de le relire. — J'ai peine à en croire mes yeux. — Ce serment n'est qu'un tissu de faussetés les plus évidentes. L'essai qui a fait ce serment, est resté aux Illinois, l'automne passé, armes et bagage — Il est dans une de mes misères, où il a pris 200 beaux arpents de terre qu'il est parvenu à cultiver et bâtir. Voici ce que j'ai à vous dire de ce serment. De trois choses l'une, ou le juge à qui a pris ce serment n'a pas écrit ce que Lessard a déposé, ou bien, Lessard n'était pas mentis-composé, lorsqu'il fit ce serment, ou il s'est parjuré!!!

Il dit que plusieurs Canadiens sont morts des morsures de serpents à sonnettes — c'est faux: pas un seul Canadien n'est mort des morsures de ces reptiles, qui sont à peu près disparus. Trois personnes en ont été mordues depuis 10 ans, mais elles en ont guéri. Il dit qu'il y a une taxe sur les vitres et les chassis. — C'est absolument faux; jamais on n'a entendu parler d'une pareille taxe dans ce pays — Et le représentant qui oserait la proposer, serait bien certain d'être lynché à son retour (3). Il dit que le missionnaire,

(1) Nous craignons que M. Chiniqy ne se méprenne, car c'est aussi d'un jeune homme que parle Mgr. de Chicago, et non d'un père de famille. (Mélanges du 12 août 1851.) (Réf.)

(2) La première nouvelle d'intrigues nous vient de M. Chiniqy, et nous devons nous en tenir à ce que nous nous en souvenons pas cependant que des intrigues au Canada; si cela est, toujours, qu'il parle au moins clairement, s'il ne préfère demander qu'il nous en parle, nous n'avons rien à lui proposer. Une allusion aussi vague n'est propre qu'à donner cours à d'injustes soupçons, et ce procédé n'est, en nous semble, au caractère généreux de M. Chiniqy. (Réf.)

(3) Le dépositaire, Michel Lessard, est absent de ce débat, et il convient de le noter. Il aurait pu être inexact sur quelque point sans se parjurer. A l'égard des taxes aux Illinois, voici ce qu'en dit M. Lebel. (Mélanges de mardi: « 21 ». Les taxes de toutes les espèces sont beaucoup

qu'il appella M. Turgeon, ne venait qu'une couple de fois par mois. — C'est un mensonge, non seulement pour aujourd'hui, mais encore pour le temps mentionné dans cet inconvénient serment; car alors, M. Courjault résidait à Bourbonnais et y disait la messe tous les jours, et dans une chapelle qui n'était qu'à quatre arpents de la demeure de Lessard!!!

Mais je m'arrête..... cette lettre est déjà trop longue.

J'ai l'honneur d'être  
Votre très humble serviteur  
C. CHINIQY, l'Évêq.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, VENDREDI, 14 MAI 1852.

PREMIERE PAGE:—Correspondance du révérend C. Chiniqy sur le Bourbonnais.  
FOLLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES:—1793—1848.—Seconde partie 1848.—(Suite.)

Dimanche prochain, 16 mai, la bénédiction d'une cloche destinée au Bon Pasteur doit avoir lieu dans la chapelle de ce monastère. Mgr l'Evêque de Montréal présidera lui-même à la cérémonie à TROIS HEURES ET DEMIE à l'issue des vêpres de la Cathédrale. Il y aura sermon pour la circonstance.

Les citoyens de Montréal auront ainsi l'occasion de témoigner de leur bienveillance envers l'utile et si intéressante communauté des Sœurs de Charité de N. D. du Bon Pasteur.

D'après un avis dans nos colonnes d'annonces, la Société St-Jean Baptiste doit assister à la cérémonie à laquelle exécutera l'orchestre de la Temperance.

Itinéraire

DE LA VISITE PASTORALE DANS CE DIOCESE, POUR 1852.

St. Colomban, Mai.....	31 Juin 1, 2
St. Scholastique, Juin.....	2, 3, 4, 5
St. Augustin, Août.....	5, 6, 7, 8
St. Benoît, Août.....	8, 9, 10, 11
St. Placide, Août.....	11, 12, 13
St. Hermas, Août.....	13, 14, 15
St. André, Août.....	15, 16, 17
St. Marguerite de Rigaud, Août.....	17, 18, 19, 20
St. Marie, Août.....	20, 21, 22
St. Clément, Août.....	22, 23, 24
St. Polycarpe, Août.....	24, 25, 26, 27, 28
St. Zolique, Août.....	28, 29, 30
St. Isaac, Août.....	30 Juillet, 1, 2, 3
St. Joseph de Soudages, Août.....	3, 4, 5, 6
St. Michel de Vantrouil, Août.....	6, 7, 8, 9
Luc des Deux Montagnes, Août.....	9, 10, 11

NOUVELLES DE ROME.

Parmi la foule de pèlerins qui remplissent les basiliques de la ville éternelle pendant la semaine sainte, il y avait un nombre considérable de Français. Le pèlerinage témoignait par une attitude pleine de respect et de recueillement de la vivacité de leur foi, et il y avait dans la piété tourment les âmes les moins sensibles. Il y a à dire la même chose du chemin de la croix précéda au Colisée et de plusieurs autres cérémonies et exercices de piété, accomplis ou suivis par des pèlerins et visiteurs français.

Les curieux, les touristes et les indifférents étaient bien moins nombreux que dans les années précédentes. La tenue de ces derniers était elle-même meilleure que par le passé. On sentait à peine dans ces lieux, encore incrédules dans leur voie, un peu de l'esprit catholique. La vue des magnifiques fonctions de l'Eglise romaine, la bénédiction du Pape, l'annonce chrétienne que l'on subit involontairement à Rome, développaient ce germe, le fécondaient et lui faisaient porter des fruits de conversion et de salut.

Deux jeunes Français avait suivi toutes les cérémonies plus nombreuses, plus fortes et plus onctueuses aux Illinois qu'au Canada.

Du reste, les assertions de Lessard s'accordent avec les renseignements généraux de M. Clark. (Mélanges du 19 mai dernier et du 7 mai courant.)

de la dernière semaine sainte sans en être touchés; bien plus, avec cette outrecuidance qui est encore le propre de la nation, mais qui s'efface heureusement, ils avaient jugé dans toutes les prévisions de l'ignorance la plus profonde et de la légèreté la plus ridicule, ces belles et sublimes cérémonies. Ils étaient sur la galerie de la colonnade du Vatican, le jour de Pâques, à midi, attendant la bénédiction arbi et orbi, dont ils se préparaient à rire comme du reste. La place était couverte de cent mille fidèles, venus de tous les coins du monde. Au milieu, les régiments français formaient un immense carré tout resplendissant d'armes; les drapeaux s'agitaient dans les airs; un bruit sourd montait de cette immense multitude. Au balcon de la basilique apparaissaient peu à peu les prélats, les cardinaux. Le Pape allait paraître. Ces deux jeunes étudiants étaient et comparèrent cette foule aux foules qu'ils avaient vues à Paris, cette pompe aux pompes des fêtes nationales auxquelles ils avaient assisté si souvent. Cependant la croix pontificale se fit apercevoir, et le Pape arriva jusqu'au bord du balcon dans toute la majesté qui entoure le Vicaire de Jésus-Christ. Les tambours battaient aux champs, les soldats se prosternèrent et l'on entendit retentir sur le pavé de la place leurs trois mille fifles. Les cent mille têtes se découvrirent, tous les genoux fléchirent; un silence solennel se fit. Nos deux jeunes Parisiens ne furent plus. Le Vicaire de Jésus-Christ, élevant les mains vers le ciel et les abaissant vers cette multitude, sera tout l'univers sur son cœur, et fit descendre sur la ville et sur tout le monde sa bénédiction apostolique. Quelqu'un, qui avait suivi toute la conversation et tous les mouvements de nos deux jeunes indifférents, vit alors l'un d'eux se tourner vers son camarade et lui dire: «Pour tout le reste, ce n'est rien, mais ceci, c'est bien beau!» — C'est vrai, dit l'autre jeune homme. Ils ne savaient plus, et il y avait dans leurs yeux un commencement de larmes.

La cloche de Saint-Pierre a été illuminée le soir de Pâques, et le feu d'artifice a été tiré le lundi, selon l'usage. Ce spectacle avait attiré une foule immense sur la place de Saint-Pierre et sur celle du Peuple. L'illumination a produit l'effet qu'elle produit toujours sur ceux qui la voient pour la première fois, et même sur ceux qui la voient; car c'est là une de ces grandes et belles choses qui ont le rare privilège d'être toujours nouvelles et de causer une joie et une surprise qui ne s'épuisent jamais. Le changement de lieux a parfaitement réussi.

Il vient d'être publié un mandement de Mgr l'Archevêque de Québec à l'occasion du Jubilé accordé par N. S. P. le Pape Pie IX, selon des lettres Apostoliques du 21 novembre 1851. Ce Jubilé doit durer trois mois, du 30 mai courant au 29 août, dans le diocèse de Québec. Nous publierons mardi en le reproduisant du Journal de Québec, ce mandement, très remarquable par l'importance de plusieurs matières d'ordre social et religieux qui y sont indiquées.

La mission de M. Faribault à Paris a été des plus fructueuses. Outre la permission de consulter librement dans les archives du ministère de l'Intérieur, des affaires étrangères, de la guerre, et de celle de l'Instruction publique et des cultes, pour y faire des recherches afin de compléter des collections historiques commencées, M. Faribault a obtenu du ministre de l'Instruction publique et des cultes, M. Fortoul, un nouvel exemplaire de la collection complète des documents inédits relatifs à l'histoire de France, et toutes les publications du comité historique des arts et monuments.

M. Faribault écrit de Paris à M. W. B. Lindsay qu'il fera de l'Assemblée législative, à la date du 22 avril: —

«Les acquisitions de Londres sont terminées, les livres encaissés et prêts à mettre à bord. Presque tous les achats sont faits à Paris, et il y a trois jours, 15 caisses sont parties pour le Havre d'où elles seront expédiées en droite ligne pour Québec.

«Je resterai à Paris jusqu'à ce que j'aie pu recevoir tous les documents qui m'ont été annoncés par les divers ministères (départements), ce qui pour moi, je l'espère, suivant toutes les apparences, me nombreuse, riche, précieuse et utile collection pour notre bibliothèque.

«Je vous envoie deux documents. J'en ai encore quelques autres que je n'ai pas eu le temps de copier, mais qui sont tout également flatteurs tant pour les donateurs que pour les donateurs.

«Ma prochaine vous annoncera probablement mon départ d'ici.»

On nous écrit de St.-Rémi, à la date du 12 mai, que cinq jeunes Canadiens se noyèrent à la fin d'avril aux Chantiers (on ne dit pas ceux de l'Outawa ni ceux de la Gâtineau). Ils se nomment: P. Terrien, J. Bte. Martin, V. Cardinal, Ed. Houle et Maxime Bisailon.

en voyant le vieux soldat bontonner sa redingotte et prendre son chapeau.

—Oui, Madeleine, dit celui-ci en lui tendant les mains, et prie Dieu que je réussisse dans ce que je vais tenter. Le jour où les hommes impitoyables étaient ici et qu'ils saisissaient pour le faire vendre, notre pauvre mobilier, un moment de partir, te rappeler-tu ce que l'huissier m'a dit en me remettant mes papiers?

—Non, mon père.

—Si jamais vous êtes dans la même position, venez me trouver, je connais un brave homme qui n'est pas dur pour les pauvres gens? Vois-tu, maintenant que j'y pense, je me souviens de ces paroles comme si elles venaient de m'être dites à l'instant même. ses papiers sont dans l'armoire, donne moi vite pour que je prenne l'adresse de cet huissier. Donne, donne vite, ma fille, je ne sais pourquoi tout mon courage vient de se relever. J'ai bon espoir.

La jeune fille avait cherché la liasse de papiers: —C'est maître Riffard, place du Caire, No. 5. —Adieu, Madeleine, dit Dominique en embrassant sa fille sur le front. Ah! l'attache à ma loutonnière ma croix d'honneur; il sera, cet homme, que je suis un vieux soldat; et puis, la croix de mon empereur, il faut qu'elle soit là, avec moi, s'il m'arrive quelque chose d'heureux.

Pendant que la jeune fille attachait la croix à la boutonnière de Dominique, celui-ci continuait de parler:

—Vois-tu, je lui dirai franchement ma position; si c'est un brave homme, comme on le prétend, il la comprendra. Je lui demanderai cinq cents francs, pour lesquels je donnerai en paiement une année de ma croix. D'ici là, peut-être aurons-nous pu tirer quelque chose de cette mandate affaire; là bas et payer ainsi le surplus. Avec ces cinq cents francs, je rembourse M. Arthur et je donne au propriétaire les trois termes qui lui sont dus. N'est-ce pas, Madeleine?

—Oh! oui, mon père, répondit la jeune fille, dont les joues s'étaient aussi colorées à cette espérance bien fugitive encore cependant; c'est une bonne idée que le ciel vous a inspirée.

—Adieu, ne t'inquiète pas si je reste un peu longtemps; c'est loin d'ici la place du Caire, et je ne marche pas vite.

—Dit-il vous accompagne, dit Madeleine en s'appuyant sur le seuil de la porte et en regardant son père descendre l'escalier le plus vite qu'il lui était possible.

Elle écouta longtemps à la même place, en écoutant ses pensées qui parlaient tout bas en elle.

—Pauvre père! murmura-t-elle entre ses lèvres, pourvu qu'il réussisse! Ce dernier coup l'écraserait. Il faut croire qu'il y a de braves gens sur la terre.

—Elle était tellement enveloppée dans ses méditations de doute et d'espérance à la fois, qu'elle n'entendit pas la porte s'ouvrir à l'escalier inférieur.

C'était Arthur de Savernay qui sortait.

Arthur avait aperçu Madeleine.

—Bonjour, mademoiselle Madeleine, lui dit-il. La jeune fille le releva la tête subitement et donna tout rouge. Croyait-elle que le jeune homme pût lire sur son visage les pensées qui la tourmentaient et ne devinât la misère de leur position?

—Bonjour, M. Arthur, dit-elle, vous êtes tout à fait rétabli?

—Grâce à vos bons soins, ma petite Madeleine, car vous avez été pour le pauvre blessé une sœur de charité douce et précieuse.

—Suffrez-vous encore de votre bras?

—A peine.

—Il faut être raisonnable, Monsieur Arthur, et ne pas trop vous fatiguer.

—C'est bien, mon petit médecin, dit le jeune homme en montant quelques marches pour tendre la main à Madeleine; on se conformera à votre ordonnance.

Alors seulement, il aperçut les yeux rouges de la jeune fille, et ce cercle bleuâtre et plombé que les larmes traçaient au-dessous des paupières.

—Vous avez pleuré, Madeleine, dit-il en relevant la main de la pauvre enfant dans la sienne, vous avez donc du chagrin?

—Non, monsieur Arthur.

—Vous si bonne et qui souffrez tant de la douleur des autres.

—Vous vous trompez, je vous assure.

—C'est vrai, je n'ai pas le droit de vous interroger. Est-ce que Dominique? —Oh! non, mon père se porte très bien; il vient de sortir.

—Alors pourquoi pleurez-vous?

—Parce qu'il n'y a pas que les oiseaux qui chantent toujours, dit Madeleine en essayant de sourire.

Il y eut entre les deux jeunes gens un moment de silence.

Arthur regardait Madeleine; celle-ci, les yeux baissés, la poitrine soulevée par les cruelles émotions qui seraient son cœur, avait un aspect de tristesse ou de souffrance résignée qui faisait mal.

—Madeleine, dit le jeune Savernay, la main que je vous tends est plus que celle d'un ami, c'est celle d'un frère bien dévoué, ne l'oubliez pas... Vous me le promettez? —Madeleine secoua tristement la tête:

—Merci, monsieur Arthur, répondit-elle à demi voix; c'est bien bon de votre part ce que vous dites là; je vais me remettre au travail.

Et, faisant au jeune étudiant un signe de tête, elle entra dans la mansarde dont Arthur entendit fermer la porte.

—Pauvre enfant, dit celui-ci en descendant l'escalier, elle se tue à travailler jour et nuit pour nourrir son vieux père. Combien il y a de nobles et touchantes actions que l'on ignore!

Dix minutes après, sa pensée était bien loin de Madeleine, car la voiture qui le transportait venait de s'arrêter devant la porte de la princesse Pallanconi.

La princesse Pallanconi, c'était pour Arthur l'espérance, et presque la vie.

Heureux les cœurs qui conservent longtemps cette foi, et que les écueils de la vie

contre lesquels elle se mutile, ne parviennent pas à abattre entièrement!

Dominique marchait dans la rue la tête haute, le visage souriant. L'espérance endormait sa misère et sa désolation.

—Il n'est pas possible, se disait-il, que cet homme refuse l'arrangement que je veux lui proposer; il n'aura rien à risquer, car je lui donnerai au besoin une délégation sur la pension de ma croix d'honneur pour la somme entière et les intérêts.

Hélas! le pauvre homme aurait bien fait de raisonner ainsi en toute autre circonstance. Qu'il était loin d'en avoir une pensée loyale et honnête de proposer le piège terrible tendu sous chacun de ses pas; qu'il était loin de savoir que ces paroles don son souvenir aujourd'hui faisait une dernière planche de salut, n'était qu'un leurre pour l'entraîner malgré lui vers un but occulte et fatal, et le livrer sans défense, sans force, à ceux qui l'avaient marqué du doigt pour le plus épouvantable forfait; car ces hommes qui déguisent leurs bas instincts, leur lâche ambition, sous le nom de patriotisme, infatigables empoisonneurs de l'esprit humain, veillent incessamment sur le seuil de toutes les misères et de tout désespoir, de toutes les déceptions, de toutes les colères insensées; ils sont là; prêts à prendre tous les masques, prêts à jouer tous les rôles, prêts à emprunter tous les langages, serpents au venin mortel, ils se glissent sous tous les pavés des rues et menacent de leur bave immonde tout ce qu'ils approchent et tout ce qu'ils touchent. — (A continuer.)

La Raffle au profit de la Mission de la Rivière-Rouge aura lieu lundi soir, le 17 du courant, à 8 heures p. m., à l'ancienne Salle du Conseil de Ville.

Les Dames qui auront des rafraichissements à offrir voudront bien les envoyer à cet endroit à deux heures p. m.

Les portes seront ouvertes à 4 heures. (Communiqué.)

INSTITUT-CANADIEN.

Les messieurs suivants ont été élus officiers de l'Institut-Canadien dans la séance du 6 courant :

- P. BLANCHET, Président,
Jos. GUTHRIE, 1er Vice-Président,
L. PICHÉ, 2nd Vice-Président,
Hector FABRE, Secrétaire-Archiviste,
T. G. COURBOIS, Assistant-Secrétaire-Arch.,
M. EMERY, Secrétaire-Corresp.,
N. BÉTOURNAY, Trésorier,
E. BRUARD, Bibliothécaire,
A. ST-AMAND, Assistant-Bibliothécaire.

Le condamné Andrew Marvell a eu grâce de la vie, et la peine de son crime sera désormais celle de la détention perpétuelle dans le pénitencier.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, 13 avril 1852.

M. le Rédacteur,

Le journal le Constitutionnel, qui n'avait cessé de chanter victoire depuis le mois de décembre et qui s'évertuait à chanter sur tous les ans: La démocratie est morte! est morte et enterrée! absolument comme s'il n'y avait plus en un seul démocrate debout. Mais arrivent l'élection de Carnot et celle de Cavaignac, les voix données à Eugène Sue et à Gondehaud, et surtout la vigoureuse sortie de Mazzini.

Oh! pour le coup le Constitutionnel change de chanson, et le voilà qui conclut que, puisqu'il se socialiste n'est pas mort entièrement, il faut absolument un eu pire. La circulaire de Mazzini n'a pas fini de retentir, que déjà les membres du cercle démocratique de Londres, les exilés français et autres lancent un long réquisitoire et une violente protestation contre le chef de la jeune Italie. Entre autres reproches que les socialistes français adressent à Mazzini, ils l'accusent de n'avoir jamais su que parler, lorsqu'il fallait agir; d'avoir perdu l'indépendance de l'Italie par ses fausses notions sur l'amitié, d'avoir fait des discours pendant que les autres se faisaient tuer à Navarre; en un mot, d'avoir tout écrit à son ambition personnelle qui a tout perdu, en ayant la prétention monstrueuse de se dire la personnification de la démocratie de l'Europe.

Voilà comment s'arrangeent entre eux les frères et amis; jugez si ça serait charmant de les voir arriver au pouvoir!

Les décrets ont été roulement, pendant quelque temps surtout. Un de ces décrets qui doit réjouir messieurs les républicains rouges qui gémissaient tant de l'oppression depuis deux ans et plus, est sans contredit celui qui ordonne la levée de l'état de siège dans toute la France continentale. Nous verrons les grands bienfaits que cette révolution va nous prodiguer.

Le président de la république n'est décemment pas heureux avec la monnaie. Le décret qui décidait qu'à l'avenir toutes les pièces d'or et d'argent seraient frappées à son effigie, fut immédiatement suivi de la mise en exécution. Un million de pièces de 9 fr. fut aussitôt mis en circulation. Mais l'on s'était trop pressé. Le président lui-même se trouva si peu flatté qu'il fit retirer de la circulation toutes les pièces de 9 francs qui n'avaient point encore pris leur vol en province. On y mit tant de soin et de zèle, que la somme entière rentra, sauf une centaine de pièces que d'obstinés amateurs de raretés s'opiniâtrèrent à conserver. Aujourd'hui ces pièces ont obtenu une telle faveur parmi les collectionneurs, qu'elles ont atteint une valeur fabuleuse. La valeur en est surtout causée par l'excessive rareté. Par modération pour Louis-Napoléon, je me dispenserai de vous les dépeindre. Seulement, je vous dirai que le signe le plus apparent de l'effigie du président est une fluxion dans toutes les règles d'un à deux à son jour.

Le nouveau modèle paraît devoir être plus déplorable encore. On va essayer un troisième moule. Sera-t-on plus heureux? Peut-être attendra-t-on qu'il soit nommé empereur. Pour que cette haute dignité lui soit dévolue, il en faut si peu. Lisez plutôt nos discours du 29 mars, lisez surtout celui du 4 avril à la magistrature, et vous verrez si vous pouvez vous empêcher de vous écrier que l'empire est proche.

Si, pour prendre le titre d'empereur, comme le déclare Louis-Napoléon, il suffit de voir éclater quelque conspiration, on pourra, sans doute, voir bientôt cet événement se réaliser, car toutes les feuilles bonapartistes font de longues descriptions de toutes les sociétés secrètes qui se réorganisent. On assure que le manifeste Mazzini est un avertissement de se tenir prêt. D'un autre côté, Kossuth, qui va venir habiter l'Angleterre, s'occupe d'embarquer les 40,000 fusils achetés avec les dollars américains et destinés à soulever de nouveau la Hongrie. Les réfugiés de Londres et de la Seine voudraient se mettre en campagne dans le mois de mai. Ces gaillards-là ont déjà beaucoup contribué au coup-d'état du 2 décembre, ils achèveront donc leur œuvre, en fournissant à Louis-Napoléon l'occasion de prendre ce fameux titre d'empereur. Comme c'est l'usage, les serviteurs vont toujours plus vite que le maître. Les écrivains bonapartistes ne cessent de faire, retentir dans leur journaux, et correspondances, la fanfare impé-

riale. Je déplore souverainement ce beau verbiage, ces allées et venues, ces agitations perpétuelles, ces intrigues compliquées. Eh! mon Dieu, à quoi cela sert-il donc de se donner tant de peine quand on voit comme tout passe vite en ce monde. Aujourd'hui vous vous levez bien portant, bien gai, bien heureux, demain vous n'existez plus. En présence du spectacle de la fragilité humaine, comment ne pas prendre en pitié les labeurs de l'ambition, les ruses de l'intrigue, les luttes des partis, les vains projets des artisans de révolutions ou des fabricants de dynasties nouvelles! La mort est là qui rit et guette sa proie, renverse les plans les plus habilement conçus et jette à l'écart la plus inattendue, sous plusieurs pieds de terre, l'homme qui se croit le plus maître de sa destinée. Dans les jours de deuil, de recueillement et de réconciliation de la semaine sainte, les catholiques fidèles entendaient aux pieds des chaires chrétiennes les vérités austères exprimées par la voix des prêtres. Ceux que l'indifférence ou l'incrédulité faisaient éloigner des églises, ont bien entendu une voix aussi, mais cette voix était les échos retentissants d'une grande éloquence et d'un puissant enseignement, c'était la mort. Jamais peut-être ses coups n'ont été si précipités et si impitoyables pour tous les rangs, et pour tous les âges. Au même moment elle trois hommes de cœur et de talent dans la force de l'âge et de la santé, au faite des honneurs. Fleury Richard, Eugène Janvier, Cavé, etc. Deux jours après elle faisait disparaître de la scène le 1er ministre de l'empire d'Autriche, au moment où il jouissait d'une politique éclairée, religieuse ferme et nationale. Quel long sujet de réflexion! Aussi, quand on est témoin de tant de vicissitudes dans la vie, on tourne les yeux de tous côtés afin de tâcher de trouver où les reposer, on promène son esprit d'un lieu à l'autre afin de faire renaître en soi le courage et la joie pure. Aussi, un fort de poignantes réflexions sur tout ce qui se passe autour de nous, ayant appris qu'il devait y avoir le Vendredi Saint un chemin de la croix exclusivement pour les militaires, je me dirigeai vers l'église de St-Bruno des-Chartreux.

J'y trouvais réunis 6 à 700 soldats de toutes armes qui étaient venus pour assister au chemin de la croix. Toutes les cases de Lyon y avaient des délégués depuis celle de la duchère jusqu'à celle de la part Dieu, une distance à peu près de deux lieues. L'église aussi bien que les nef étaient pleines. Je renonce à peindre ce qu'il y avait de touchant et de noble dans ce spectacle qui m'a religieusement ému. Qui eût dit, il y a quelques années, sous le règne de Louis-Philippe, qu'on verrait un jour des soldats français porter eux-mêmes une croix et des chandeliers? Eh bien! ce spectacle, je l'ai vu et il a été donné à tous ceux qui l'ont voulu en être témoins. Un vieux trompette portait la croix, deux grenadiers portaient les chandeliers et précédaient le prêtre tout le tour de cette église pleine de soldats.

Qu'on vienne dire maintenant que la religion ne fait point de progrès! Qu'on vienne affirmer quelle a fait son temps!

M. L. M. C.

Les peuplades sauvages du territoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

(Suite.)

Une autre preuve de l'intelligence de nos Montagnais, se trouverait dans leurs occupations et la manière dont ils pourvoient aux exigences de la vie; néanmoins, comme tout cela leur est commun, avec les autres Sauvages du pays, je n'insisterai point, seulement je ne puis faire une réflexion que j'ai faite bien des fois. Tous les Indiens sont meilleurs naturalistes, non seulement que le peuple de nos campagnes, mais même que la portion éclairée de nos populations. Dès l'enfance, ils sont initiés à ces connaissances. Un Sauvage de quatorze ans connaît le nom de tous les animaux, oiseaux, poissons de son pays, de plus, leurs instincts, nourritures et habitudes. Le plus petit insecte n'échappe point à son oeil observateur. Je dois confesser humblement que, bien des fois, j'ai été fort aise, de pouvoir me retrancher derrière mon ignorance de leur langue, pour éviter des explications que j'eusse été en peine de donner en français.—Nos Montagnais ne sont pas aussi bons botanistes que les autres Sauvages; ils ne connaissent que très peu les propriétés des plantes, quoiqu'ils en sachent les noms et les formes. En ceci encore ils sont plus savants que moi. Je vous entends, bonne mère, me faire ici un petit reproche bien mérité. Si, dans mes vacances d'écolier, au lieu de me livrer exclusivement à des amusements frivoles, je m'étais rendu à vos sages conseils, si j'avais consenti à profiter des leçons de botanique, que vous vouliez me donner, je n'aurais pas aujourd'hui à rougir de me voir plus ignorant qu'un petit Sauvage. Pourquoi faut-il ne devenir sage que quand les regrets sont les seuls remèdes qu'on puisse apporter à sa folie! Vous n'auriez pas beaucoup de difficulté à me décider maintenant à devenir votre élève, si j'en avais la possibilité.

Nos Montagnais n'ont aucune idée des sciences positives; leur langue ne peut exprimer de nombre au-dessus des centaines. Les sciences expérimentales leur sont aussi parfaitement inconnues. Leurs observations astronomiques n'étonneraient pas les pères de la science, mais elle valent bien celles de la partie ignorante de nos concitoyens. Le soleil, la lune, les constellations de la Grande-Ourse et d'Orion sont leurs chronomètres. Eux aussi, comme tant d'autres, croient que le soleil a un mouvement diurne autour de notre planète, et que cette dernière, qu'ils supposent immobile, n'est

rien moins que sphérique. Constamment exposés aux intempéries de la saison, ils savent prévoir les variations de l'atmosphère, et en apprécier la température: la nature sort de baromètre et de thermomètre. On est souvent surpris de les trouver d'accord avec ces instruments.

Ce serait peut-être ici le moment de dire un mot sur les langues des Sauvages en général et sur celle des Montagnais en particulier. Je suis bien que la langue, dans laquelle une mère chérie nous a fait entendre les premières expressions de sa tendresse, est toujours celle qui retentit le plus harmonieusement à l'oreille de l'homme, et qui fait la plus douce impression sur son cœur. De là la prétention de tant de gens, qui supposent toujours leur langue maternelle préférable à toutes les autres. Ce sentiment, quelque naturel qu'il soit, ne doit pas pourtant jeter dans de trop grands écarts. Il est en vérité de singuliers gens. On a vu des personnes, instruites d'ailleurs, douées d'un jugement exquis pour le reste, décider, ex cathedra, que les langues Sauvages ne disent rien; sans que les secours des signes, l'Indien ne surnât communiquer les quelques pensées qui prennent naissance dans son pauvre cerveau. Et pourquoi ce jugement! tout bonnement parceque ceux qui le portent ne savent pas un mot de Sauvage. La belle raison!! On devrait se souvenir que, comme il y a de l'impieété à nier une vérité révélée, parce qu'on ne la comprend pas, il y a aussi de l'absurdité à tenir la même conduite dans les vérités d'un ordre secondaire.—C'est qui a donné à l'homme la faculté de percevoir les objets et de se parler, à lui-même par la pensée, lui a aussi donné la faculté de communiquer ses idées à ses semblables et de leur parler par le langage. Cet inappréciable bienfait, Dieu l'a accordé aux Sauvages comme aux autres: cela quand même la chose ne serait pas tout-à-fait du goût de ceux qui prétendent le contraire. Je dis plus, il est certaines langues Sauvages, telles que le Sauteux, le Cris et autres, qui, dans maintes circonstances, présentent une énergie, une variété et une netteté d'expression, qu'on ne trouve certainement pas dans les langues Européennes. Ceci tient au génie même de ces langues, dont on ne peut avoir d'idée qu'après une étude sérieuse et qu'après que l'usage permet d'exploiter des richesses d'expression qui étonnent et ceux qui s'en servent et ceux qui les entendent. Je sais que ce que j'avance ici pourrait paraître ridicule à bien des gens, mais cela n'en est pas moins vrai, et à ces personnes je dirai: venez-vous que la première condition d'un engagement raisonnable, c'est la connaissance du fait sur lequel on prononce.

Quant à la langue de nos Montagnais, je dois avouer que de prime abord elle ne présente guère en sa faveur. Il faut avoir foi en ce qu'on dit, et se débarrasser de ses préjugés, pour se faire une juste idée de son mérite. Impossible d'imaginer un pareil assemblage de sons bizarres, rauques et étranges: des interruptions subites, au milieu des mots, des aspirations outre mesure: des gutturaux qui ne sont égaux que par les souffantes, qui les accompagnent; des kyrielles de consonnes, entre lesquelles se perdent quelques voyelles, qu'on peut à peine saisir: un ensemble de prononciation, en un mot, qui excite le rire de tous ceux qui l'entendent pour la première fois. C'est là la grande difficulté de la langue, difficulté presque insurmontable, pour un étranger et qui, jusqu'à présent, a déconcerté les plus courageux. On trouve des documents sur les autres langues sauvages, mais aucun sur celle-ci, à part ceux que nous avons dressés nous-même. Il nous a fallu adopter près d'une vingtaine de signes arbitraires, pour exprimer de sons qui ne peuvent se rendre par les combinaisons possibles de notre alphabet. Cette langue, ce n'est pas mon attention journalière, je serais peut-être tenté de vous en parler plus au long, mais comme je sais que les aridités grammaticales ne sont pas l'objet de vos études favorites et que vous n'avez point de prétention, à devenir polyglotte, je suppose que vous me saurez gré de passer rapidement sur un objet aussi peu attrayant. Je me contenterai d'observer que cette langue a aussi son mérite, qu'une montagnaise sait bien dire à son fils qu'elle l'aime et en être comprise. Quelques uns de nos nouveaux chrétiens prient et chantent, dans leur langue, avec une expression de bonheur, qui montre clairement que si l'étranger n'y trouve rien que de ridicule, eux sentent vibrer leur âme en réfléchissant aux sentiments qu'elle exprime.

2. Position morale.—Si nos Montagnais ont tant à envier aux peuples civilisés, sous le rapport intellectuel, il faut avouer que leur position morale, au milieu de la plus profonde ignorance, peut offrir une leçon de profonde sagesse, à ceux qui abusent si criminellement de leur instruction. Voici le beau côté de la nation. Je sais que tout est loin d'y être parfait, quand surtout on en juge d'après les sublimes idées puisées dans la morale évangélique mais il n'en est pas moins vrai que leur conduite forme un bien agréable contraste avec celle de la plupart des peuples infidèles. Qui dit sauvage, dit féroce et barbare; sous ce rapport, nos bons Montagnais ne sont point Sauvages. Il n'est peut-être pas de nation qui ait plus d'horreur du sang et de tout acte d'une violence émanée. Le meurtre est inconnu parmi eux et il inspire un éloignement extrême. L'esprit de vengeance trouve, sans doute, place partout où les divines leçons, descendues de la croix, ne font pas faire le sentiment naturel; néanmoins les Montagnais se contentaient d'une légère satisfaction. Quelques coups de poings et quelques cheveux, arrachés à la tête de leur adversaire, étaient une compensation satisfaisante des plus sanglants outrages. Ceci prouve assez leur pente naturelle à la douceur, quelque fois même à la lâcheté. Je crois que les beaux temps de la chevalerie avec leurs aventures roma-

nesques, trouveraient peu de champions parmi nos pacifiques ouailles. On pourrait peut-être en faire des chevaliers sans reproches d'ailleurs, mais pour des chevaliers sans peur, impossible de l'espérer. Il peuvent toujours avoir des ennemis, acharnés à leur poursuite, en sorte qu'il n'est pas rare de voir des parties considérables prendre la fuite parcequ'une femme ou un enfant aura crié entendre un bruit, semblable à celui que fait la détente d'un fusil: ou encore parce que quelques feuilles de la forêt leur paraissent porter l'empreinte d'un pied étranger. Les Cris, avec lesquels ils ont été longtemps en guerre, leur font pourtant l'honneur d'avouer, quoique très soigneusement évité le combat, ils étaient d'une grande bravoure dans l'action. Je le crois assez facilement, parcequ'ils sont d'un caractère réfléchi et sérieux, sorte de gens difficiles à étonner, mais d'une plus constante fermeté dans leurs émotions. Quand on leur reproche leurs terreurs paniques, ils s'en excusent sur leur éloignement pour le meurtre, dont le nom de guerre ne saurait diminuer l'horreur. Cette raison, qui peut être vraie, n'est guère comprise de ceux avec lesquels ils vivent et ils ont la réputation d'être lâches.—L'oppression du faible n'a toujours paru une suite du manque de grandeur d'âme, aussi je n'ai pas été surpris de la trouver chez nos Montagnais. Il fait mauvais d'être soumis à leur autorité. Je ne connais rien de plus triste que le sort d'un orphelin adopté par un étranger. Aussi ces misérables créatures conservent-elles, jusque dans l'âge avancé, un air d'infériorité, souvent même de stupidité, qu'il ne faut attribuer qu'aux mauvais traitements dont elles ont été les victimes pendant l'enfance. Ceci prouve que si ces Sauvages ont de la douceur, ils n'ont point de sensibilité. Ce vice de leur caractère se montre au grand jour dans leur conduite envers leurs épouses. Il est pénible de voir celle qui n'a été créée que comme compagne et aide de l'homme, devenir l'esclave de celui qui n'avait reçu une force supérieure qu'afin de lui servir de protecteur et non de bourreau. Ce dernier mot n'est malheureusement que trop bien appliqué, puisqu'on a vu de ces hommes, si doux envers les autres assommer leurs femmes et les traiter constamment avec une rigueur qui tient de la barbarie. Que de fois j'ai béni le ciel de n'avoir point fait maître ma mère femme de Montagnais!... S'il était quelque chose capable de me les faire détester, ce serait sans doute ce défaut. Mais je suis bien aise de pouvoir vous dire que la religion, par sa douce influence, réussit peu-à-peu à effacer les traces de ce mal. Une chose singulière et incompatible, ce semble, avec ce manque de tendresse, c'est qu'ils tombaient dans le dernier excès de désespoir, à la mort de leurs proches. Tout alors était sacrifié; à peine conservait-on les vêtements les plus indispensables, pour se couvrir, encore obtenaient-ils des échanges pour d'autres. Des pleurs sans fin et sans bornes touchaient les plus indifférents, et tous ceux qui étaient témoins d'un décès, pressant ce semble à cœur d'exprimer fortement une douleur, que la plupart certainement n'éprouvaient pas. J'ai été témoin de l'une de ces scènes, au milieu de gens que je ne cessais que commencer à instruire. Je vous assure qu'il eût fallu un bien imperturbable sang froid pour n'être pas ému à la vue des contorsions et des hurlements auxquels se livraient le père et la mère de la défunte. Les autres, un peu plus instruits, joignaient leurs efforts aux miens pour les calmer.

J'ai dit que les Montagnais n'avaient point de sensibilité; je dois faire une exception en des pères envers leurs enfants, des femmes en général mais surtout des mères. Que de fois j'ai été touché à la vue de pauvres femmes, accablées de misère elles-mêmes et prodiguant à de dégoutants petits êtres, les marques de la tendresse dont elles étaient animées. Il est certains caractères généraux de l'humanité, qui se retrouvent partout; celui de la femme, dans l'exercice de ses devoirs de mère, offre quelque chose de si profondément caractéristique, qu'il est impossible de ne pas le découvrir, même chez les peuples les plus barbares. Malheureusement, ici comme en bien d'autres places, les mères ne reçoivent souvent, pour récompense de leur tendresse, que la douleur de se voir oubliées.

Le meurtre, bonne mère, j'aurais peut-être quelque reproche à me faire. Quoique mon cœur me rende le consolant témoignage que je vous ai toujours aimée bien tendrement, néanmoins je sais que, par mes étourderies, j'ai plus d'une fois fait de la peine à celle qui n'était occupée que de mon bonheur. Pardonnez-moi, je vous prie, pour des fautes qui étaient la suite de la légèreté de l'âge beaucoup plus que de la malice de cœur. Je paie bien aujourd'hui, par la douleur d'être éloigné de la meilleure des mères, le crime de ne pas avoir compris assez tôt toute la tendresse de son amour. Fêtré de ce sentiment, je m'efforce d'adoucir le sort de tant de pauvres mères et d'exciter à la piété filiale, ceux qui pendant si longtemps en avaient méconnu les obligations. La mère ici n'avait point d'autorité sur ses enfants, surtout sur les garçons; les derniers voyaient tous les jours se livrer aux travaux les plus rudes, sans même songer à la soulager. Le père avait de l'autorité, tant que ses forces physiques lui donnaient la supériorité; l'âge ou quelque accident venait-il à le priver de cette avantage, il perdait tout ascendant; il lui fallait à son tour, obéir à celui de ses garçons qui se chargeait de le faire vivre. Cette autorité de père, quelque limitée qu'elle soit, est la seule connue des Montagnais. Ce peuple est essentiellement républicain et on peut lui appliquer, en toute vérité, ce que les Livres-Saints disent du peuple Juif, à certaines époques de son histoire: "En ce temps-là il n'y avait point de roi... mais chacun faisait ce qu'il lui plaisait."

(2e continuation.)

Décédés.

A St. Rémi, le 2 mai courant, dame Emilie St. Pierre, épouse de J. O. Bureau, 66r., âgée de 24 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 4, en présence d'un grand concours, son corps a été déposé dans les voûtes de l'église paroissiale de St. Rémi. Le curé fit un éloge bien mérité des grandes vertus de cette pieuse dame. Elle laisse pour déplorer sa perte trois enfants en bas âge, et un grand nombre de parents et d'amis.

Au même lieu, le 8 du courant, à l'âge de 60 ans et quelques mois, dame Françoise Dupuis, épouse de feu St. Bernard Feuille. Ses funérailles ont eu lieu le 10. Elle laisse pour déplorer sa perte un grand nombre de parents et d'amis.

A St. Julie, le 22 avril dernier, à l'âge de 43 ans, Denise Euphrasie Martin, épouse de M. François Gadioux. Elle laisse pour déplorer sa perte sept enfants, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

A Kamouraska, le 6 du courant, à l'âge de 41 ans et 6 mois, après plusieurs mois de souffrances aiguës qu'il a endurées avec la résignation d'un vrai chrétien, Jean François, fils aîné du major J.-Bte. Riville de Chêne, ex-avant négociant de Québec et frère du docteur à St. Henry. Outre des parents chéris qui regretteront longtemps sa perte, il laisse une épouse et trois enfants inconsolables et sans ressource. Voilà le fruit de 17 ans d'emploi d'un bon instituteur dans un pays où l'éducation est si peu rémunérée. Les journaux canadiens sont priés de reproduire ce décès. (Canadien.)

ASSOCIATION



ST. JEAN BAPTISTE.

LES MEMBRES de l'Association sont invités spécialement à assister à la cérémonie de la Bénédiction d'une cloche, qui aura lieu DIMANCHE prochain dans l'église de St. Jean Baptiste, à 9 heures précises à la messe. La cérémonie commencera à 3 heures, à l'issue des Vêpres de la Cathédrale.

LUDGER DUVERNAVY, Président. M. DESNOYERS, Com. Ord.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

MM. les membres du Bureau des Examineurs du district de Montréal, s'assembleront à la Salle d'École de l'Évêché, samedi le 15 Mai prochain, à 9 heures précises à M. pour procéder à l'examen des Instituteurs qui désirent se pourvoir d'un diplôme.

Longueuil, 26 avril 1852.

LE MANUEL

DE LA VISITE EPISCOPALE Dans les Communautés et Paroisses du Diocèse de Montréal AUGMENTÉ DU DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL POUR LA Visite Générale des Communautés. Prix: 2/9 la douzaine. Montréal, 4 mai 1852.

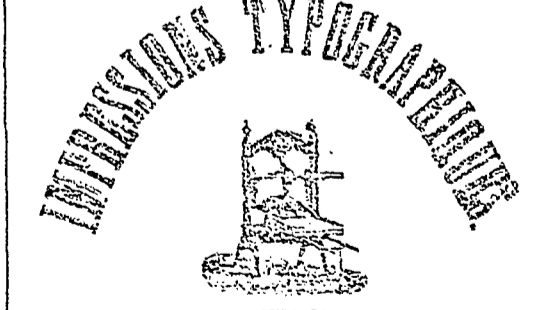
NOUVEL ÉTABLISSEMENT.

FRANÇOIS ET BIRoux. ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général, qu'ils ont ouvert leur MAGASIN de MARCHANDISES SÈCHES au N. 13 Rue St-Laurent, (Maison Ménégoz) le 13 de ce mois et ont un assortiment très étendu et très varié de Marchandises Sèches qu'ils vendent au plus bas prix. Et en ce qui concerne, par la stricte attention qu'ils apportent au choix de leurs effets, et par leur ponctualité à exécuter tous commandements qui leur sera confiés, mériter une part de patronage public. 11 Mai 1852.

CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES soignés, ayant l'intention de discontinuer l'importation et la vente des CHAPEAUX FRANÇAIS, offrent ceux qui leur restent à QUATRE PIASTRES. Les chapeaux sont de la première qualité, et peuvent parfaitement convenir aux messieurs de l'étranger, par leur forme. E. R. FABRE & Cie. 16 avril 1852.

FROMAGE DE GRUYÈRE. 1re qualité, prix 1/3 la livre, à vendre chez E. R. FABRE & Cie. 16 avril 1852.



AVIS. (N) imprimerie à cet établissement. L'ÉTAT DES ÉCRITURES, CATALOGUES, CIRCULAIRES, INVITATIONS, CARTES DE VISITE. Et Ouvrages de toute espèce. Le tout est exécuté sur bon papier, avec exactitude et dans le dernier goût. Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenable et à des prix TRÈS-MODÉRÉS. S'adresser à l'IMPRIMERIE des Mélanges, ci-dessus, Montréal, 20 avril 1852.

**AUX AMATEURS**  
d'Estampes et Gravures.

Le Soussigné vient de recevoir par la voie de New-York, une collection nouvelle et fort agréable de Gravures et Estampes coloriées comprenant, outre un grand nombre d'autres sujets divers :

- La Mort du Pêcheur (grand et petit) ;
- Les Amazones ;
- Butin de l'Empire.

**TOUR EXERCICES DE DESSIN**  
Par M. Jules de Julien ;  
Etudes sur les Chevaux.

—AUSI—  
Un grand assortiment d'images encadrées, à relief, etc. Le tout à des prix très modérés.

J. M. LAMOTHE.  
12 mai 1852.

**APPAREIL MECANIQUE**  
A  
**SCIER LE BOIS.**

LES Soussignés s'étant pourvus d'un appareil propre à SCIER LE BOIS et à le mettre en état de servir à tous les ouvrages de la Menuiserie, informant respectivement le public et les Entrepreneurs de constructions qu'ils sont en mesure d'exécuter sous le plus court délai et aux prix les plus modérés, toutes commandes pour CHASSIS PORTES, ENCADREMENT DE PORTES, BAIGUAGES, ET TOUTE ESPECE D'OUVRAGES sont ou vaudra bien le honneur dans cette ligne, ils comptent satisfaire aux exigences les plus difficiles sous le rapport des proportions et du fini de leur travail, invitant les Entrepreneurs et autres intéressés à venir en examiner des échantillons ou en voir des essais par le fonctionnement d'un leur machine à leur atelier de menuiserie, RUE CHRISTOPHE, (près la Maison de Providence), No. 5.

EDOUARD PÉPIN,  
JOSEPH CHRISTIN.

Montréal, 16 décembre 1851.

**A VENDRE**

**ARENTE ANNUELLE FONCIÈRE**, au Village de Providence, dans la Paroisse de St-Hyacinthe au Sud de la Rivière Yamaska, dans l'endroit le plus agréable du Non-ou Village de Providence, un grand nombre d'EMPLOIEMENTS de 50 pieds de front sur 90 pieds de profondeur, bordés de ruis de 45 pieds de largeur. La vente aura lieu à St-Hyacinthe le 25 Avril prochain à 10 heures A. M. Le numéro de chaque Emplacement sera assigné à chacun des intéressés par le billet qu'il tirera.

**PAR BALLOTAGE**

Le montant de la rente annuelle sera seulement de Trois Piastres par emplacement, payables au commencement de chaque année de propriété.

Pour plus amples renseignements s'adresser au propriétaire.

Ed. CREVIER, Prop.

**EAU DE PLANTAGENET.**

Depuis le mois d'août 1848, j'ai recommandé l'usage des EAUX DE PLANTAGENET dans une grande variété de maladies chroniques et avec bon succès. Leur efficacité est remarquable surtout dans les cas de dyspepsie, rhumatisme et scrofule. Les individus débiles et nerveux et ceux chez qui il y avait action augmentée des intestins et des reins ne prenant qu'un demi-tasse à la fois, mais à un intervalle d'une ou deux heures. Lorsqu'il y avait plus de vigueur et qu'il existait une condition tardive des sécrétions, il fallait user des eaux en plus grande quantité ; et chez des personnes phlogistiques, où une disposition aux congestions prédominait, avec une tendance à la fièvre et l'irritation, on en buvait jusqu'à plusieurs pintes par jour.

Ce serait vraiment une heureuse circonstance s'il y avait dans ces EAUX des principes composés, connus sous le style de "Remède à l'asthme", avec lesquels un certain nombre de la communauté ne cessent de se gorger, à leur grand détriment, et l'avantage seulement des manufacturiers.

WOLFERD NELSON, N. D.  
Président du Collège de Médecine du Bas-Canada.  
A vendre au Dépôt, d'Armes, Place

**ACADEMIE**  
DE  
**ST. ANDRÉ D'ARGENTHOU**

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES,  
DISTRICT DE MONTREAL,  
CANADA-EST.

SOUS LE PATRONAGE DE NOS SEIGNEURS LES  
EVÊQUES DE MONTREAL.

Ce nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande voie de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année. Le local est salubre et pittoresque ; les bâtisses, récemment érigées, sont spacieuses et commodes. L'éducation que l'on se propose de donner dans cet établissement sera essentiellement anglaise, et d'un caractère tout-à-fait mercantile ; le cours d'instruction embrassera, la lecture, l'écriture bien soignée, l'orthographe, la grammaire, la composition, la géographie, l'histoire, l'arithmétique pratique et raisonnée, la géométrie, le dessin linéaire et la tenue des livres. Des soins tout particuliers seront donnés à cette dernière branche, comme se rapportant plus spécialement au but de l'établissement. La langue française, si nécessaire dans ce pays sera enseignée avec tout le soin possible. Les élèves étrangers à cette langue pourront facilement en acquérir la pratique dans leurs rapports journaliers avec les jeunes canadiens qui fréquentent l'Académie.

**RÈGLES.**

Les élèves étudieront et coucheront à l'Académie ; ils doivent se pourvoir d'un lit avec ses fournitures et les autres articles nécessaires de toilette.

Des arrangements ont été pris avec quelques respectables familles du voisinage immédiat de l'Académie, chez lesquelles les élèves pourront avoir leurs repas à des termes modérés, pour ne pas dire modiques. Le prix de l'Académie est de \$4 par année scolaire, payable invariablement trois mois d'avance. Pour plus amples informations on peut s'adresser à Messieurs les Ecclésiastiques de l'Evêché de Montréal et de Bytown, à E. A. MONTMARQUET et W. C. SCHNEIDER, Ecclésiastiques, à Carillon, ou au Directeur de l'ACADEMIE A. ST. ANDRÉ.

S. A. BERNIER, Prop.  
Directeur de l'Académie  
Montréal 9 septembre 1850.

**PEINTURES, HUILES, ETC.**

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et à l'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul où il tiendra constamment un assortiment général des meilleures PEINTURES, HUILES, BRUSSES et PINCEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctualité mériter l'encouragement de ses compatriotes et amis. Tous ordres pour ouvrages seront reçus au No. 97, rue St. Paul, ou au No. 16, rue de l'Inspecteur, faubourg des Récollets, et exécutés dans le plus court délai.

MICHEL MOSES.

**GUIDE DE L'INSTITUTEUR.**  
2EME EDITION.

TABLE DES MATIERES QU'ON Y TRAITE :

La lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les contrains des lettres, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de requ, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéaire, la géométrie, la levée des plans, la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécismes de la langue française.

Ce volume contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La reliure est des plus solides, et pourra durer longtemps. Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER D'AOUT prochain.

Ce livre est spécialement dédié à l'usage des ECOLES ÉLÉMENTAIRES, et peut servir avec un grand avantage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des examinateurs.

LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QU'IL POSSIBLE.

P. GENDRON,  
Imprim.-ur, No. 29, rue St. Gabriel.  
Montréal, 5 Août, 1851.

**JOSEPH T. DORVAL,**  
AITRE-MENUISIER.

ATELIER, à la Je. maison de l'Encenseur Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des ALLEMANDS, entreprend toute ESPECE D'OUVRAGE dans cette ligne, à court avis, à des termes raisonnables, et s'efforçant toujours d'exécuter les commandes qu'il reçoit de manière à satisfaire les personnes qui lui accordent l'honneur de leur pratique.

Montréal, 23 septembre 1851.

**COLLEGE JOLETTE.**

Le Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit :

1ère. Année.—Éléments des deux langues ; (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte.—Histoire ancienne.—Géographie.

2me. Année.—Synthèse des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de Dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.—Méthode analytique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres.—Histoire de France (par la méthode analytique).—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Étude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

3ème. Année.—Physique. Chimie appliquée aux arts et à l'industrie pratique.—Mécanique.—Astronomie.—Le cours de latin s'ouvre dans la quatrième année pour ceux qui désirent l'apprendre.—Compositions et discours etc.

5ème. Année.—Philosophie (Logique, Métaphysique, Morale).—Architecture.—Économie politique.—Cours de latin continué.—Compositions et discours etc.

6ème. Année.—Cours latin.—Compositions et discours etc.

Une fois par semaine, il y aura des séances académiques, pour former les élèves au débit, à la dictionnaire etc. L'expérience nous a déjà appris que c'est un bon moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire.

La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN.

Enseignement et logement.	£ s. d.
Piano.	3 0 0
Musique.	3 0 0
Les autres instruments.	1 10 0
Dessin.	0 5 0
Abonnement à la bibliothèque.	0 2 0

CHAMPAGNEUR, Prop.

**DEPARTS DE LIVERPOOL**  
DES  
Steamers Anglais de la Malle Royale

CELS QUE FIXÉS PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851.

Les steamers qui font le service entre Liverpool et New-York, ne touchent pas à Halifax, ceux venant à Boston, y touchent pour décharger et prendre les malles et les passagers :

Dép. de Liverpool	arrivent à	sont dus les
5 juillet.	New-York	22
12	Boston	28
19	New-York	5 août
26	Boston	11
2	New-York	19
9	Boston	25
16	New-York	2 septembre
23	Boston	8
30	New-York	16
6 sept.	Boston	22
13	New-York	30
20	Boston	6 octobre
27	New-York	14
4 octobre	Boston	20
11	New-York	28
18	Boston	4 novembre
25	New-York	11
1 nov.	Boston	17
8	New-York	25
15	Boston	1 décembre
22	New-York	9
29	Boston	15
5 déc.	New-York	23
12	Boston	30

Durant l'hiver, le service des malles se fera chaque semaine comme on le voit, deux steamers américains partiront alternativement tous les 15 jours. Les départs d'Angleterre ont lieu tous les samedis, et des Etats-Unis tous les samedis.

**LOUIS RICARD,**  
AVOCAT :

RUE ST. VINCENT, NO. 5.  
Porte voisine de M. Louis Perrault.  
Montréal, le 17 octobre 1851.

Un jeune homme, muni de bonnes recommandations, désirerait se placer comme instituteur. S'adresser à l'Evêché.  
Montréal, 24 Fev. 1852

**LIVRES**  
NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDÉLITÉ venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, DE VOTIONS et D'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Il invite Messieurs les Curés, Marchands, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Religieuses, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles.

—AUSI—  
Papeterie de toute espèce, tapissier, chapeliers, médailles, croix, parfumerie, etc. et une foule d'autres articles qu'il serait trop long de détailler ici.

J. BRE. ROLLAND.  
Montréal, 20 Mai, 1851.

**ATTENTION**

Livres de Prières nouvellement arrivés de France. Le Soussigné très-reconnaisant du grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont accordé jusqu'à ce jour, profite avec plaisir de cette même occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir une collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement reliés et faits dans les meilleurs goûts de France.

TELS QUE :

Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Formulaire, Ange Conducteur, Visite au St. Sacrement, Chemin de la Croix, Combat Spirituel.	Imitation de Jésus-Christ, de la Ste. Vierge, Vie dévote, Livre de Virginité choisies, A Marie gloire et pour Ste. Communion, etc.
---	--

AUSI UN TRÈS-GRAND ASSORTIMENT DE :  
Chapeliers, Médailles, Petites statues de la Ste. Vierge, en argent, Statues en Porcelaine, du Bon-Pasteur, de la Ste. Vierge, de St. Joseph, de l'Ange Gardien de puis un pouce de hauteur jusqu'à neuf.

DE PLUS  
Une très-grande collection d'IMAGES, en dentelle et en feuille, coloriées, maintenant à la disposition des acheteurs, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

J. M. LAMOTHE, Libraire.  
Montréal, 20 Mai, 1851.

**AVIS AUX ORGANISTES.**

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à FRANCOIS LÉCUYER, Organiste.  
Montréal, 10 mai 1851.

**AUX INSTITUTEURS.**

PAROISSE ST. PATRICK  
TOWNSEND de SHERBORN, un ouvrage de deux ANNUAIRES CATHOLIQUES, bien qualifiés, et sachant le FRANÇAIS et l'ANGLAIS, pour des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES. S'adresser au Missionnaire du lieu  
Montréal, 18 Juillet 1851.

**SAMUEL R. WARREN.**  
No. 10, RUE SAINT JOSEPH.

FABRICANT D'ORGUE D'UN TOUT GRAND MODÈLE POUR LES ÉGLISES.

LES particuliers et les Congrégations qui désireront se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifiés, et dont la fabrique supérieure et l'élégance des formes sont d'une grande garantie, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et juger par eux-mêmes.

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux diverses améliorations déjà introduites dans la structure des orgues et des FORTE-PIANOS, est de faire concurrence en cette ligne aux fabriques de ce pays et de l'étranger.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des ORGUES de grande dimension, l'HARMONIUM et le ELOPHON sont parfaitement de mise, parce qu'ils sont moins susceptibles de dérangement (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très-peu.

N. B.—On refait les instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achète de véritables boîtes à sifflets (sous le nom D'ORGUES POUR ÉGLISES) construites par des ouvriers du commun qui ont à peine un peu de notions qu'exige la FABRIQUE de ces orgues, et qu'ainsi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles ne perçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte — ce n'est sous aucun rapport un travail à désirer, une fois de remodeler et de faire un objet passable d'une chose ainsi faite que l'on décoré du nom D'ORGUE.

Montréal, 10 Septembre 1851.

**LIVRES NOUVEAUX.**

LE TRIOMPHE DE L'ÉVANGILE, ou mémoire d'un homme du monde revenu des erreurs du pharisaïsme moderne ; traduit de l'Espagnol par J. F. A. BURNARD Des Echelles, 1 gros vol. \$2.

G. M. M. Manuel des Confesseurs, composé de 10. de Préface sainte pour l'administration charitable et discrète du sacrement de pénitence ; 2o. de la pratique des Confesseurs de St. Liguori, 3o. des avertissements aux Confesseurs et du traité de la confession générale de B. Léonard de Port Maurice, 4o. des Instructions de St. Charles aux Confesseurs, 5o. des avis de St. François de Sales aux Confesseurs, 6o. des conseils de St. Philippe de Néri, 7o. des avis de St. François Xavier aux Confesseurs, 1 vol. 8o.

EXAMEN RAISONNÉ ou décisions Théologiques sur les devoirs et les péchés des diverses professions de la Société 2 vols. 8o.

EXAMEN RAISONNÉ ou décisions Théologiques sur les Commandements de Dieu et de l'Eglise et les péchés Capitaux, 2 vols. 8o.

HISTOIRE DE ST.-IGNACE DE LOYOLA et de la Compagnie de Jésus, d'après les Monuments Originels, par le R. P. Daniel Bartoli, Jésuite, 2 vols. 8o. En vente chez

E. R. FABRE & CIE.,  
Rue St.-Vincent, No. 3.  
4 Fev. 1852.

**LIBRAIRIE T RELIURE**  
Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gautrés, dorés sur tranchée.

TELS QUE

Formulaire de prières Paroissien Romain	Imitation de Jésus-Christ	Chemin de la Croix	Visites au St. Sacrement	Miroir des Ames	Mois de St. Joseph
Ange Conducteur Journée du Chrétien	Pensez-y-bien	Paroissien des Demoiselles	Imitation de la Ste. Vierge	Mois de Marie	Imagés grandes et petites.

Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Chrétiennes, papier, plumes, encre, cire, bougies, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix.

Z. CHAPELLEAU.  
Montréal, 27 décembre 1850.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE**  
SUR LA  
**VIE DU CANADA.**  
(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.  
CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, Président.  
JOHN YOUNG, Ecr., Vice-Président.  
Et Dix-huit Directeurs.  
THOMAS M. SIMONS, Ecr., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal.  
L'HON. JOSEPH BOURRET, Président.  
JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.

Directeurs.  
WILLIAM WORKMAN, Ecr.  
WILLIAM LYMAN, Ecr.  
G. E. CARTER, Ecr., M. P. P.  
HEW RAMSAY, Ecr., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Sous-secrétaire-Général.  
Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D.  
Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, Ecr.

QUEBEC—Agent—H. W. WELCH, Ecr.  
Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.  
Sorel—R. Harrower, Ecr. Melbourne—Thos. Tait, Ecr.  
St. Andrews—Frank Fairbank, Ecr. St. Hyacinthe—Boucher de Rich. Ecr.  
St. John's—Charles Pierce, Ecr. Trois-Rivières—John Robertson, Ecr.  
Huntington—R. B. Snow, Ecr. Hawkesbury—Georges Hamilton, Ecr.  
Montreal—F. Judd, Ecr. Durham—Wm. Baker, Ecr.  
Sherbrooke—Wm. Ritchie, Ecr.

**ATTENTION**

A l'Evêché, à la Providence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville.

**NEUVAINES**  
POUR SE PREPARER A LA FETE  
DE LA SAINTE-MARIE

Le Notre-Seigneur Jésus Christ.  
Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome.  
PRIX : 2s. 6d. LA DOUZAINES.  
Montréal, 2 novembre 1851.

**NECTOR L. LANGEVIN,**  
AVOCAT.

SE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement de vente et achats de lots de terre, demandeurs de patentes, réclames pour indemnités, réceptions, et transmissions de deniers, etc.

BUREAU à Québec, coin des rues Ste. Famille et St. Joseph.  
Québec, 4 octobre 1851.

**DR. GLOBENSKY,**

Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91.  
Montréal, le 19 septembre 1851.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, grec, belles-lettres, etc.—rue Dorchester, numéro 5.  
Montréal, 9 Nov. 1850.

**J. J. E. BIBAUD,**  
AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37.  
Montréal, 21 juin 1851.

**GYMNASE**  
ET  
**ACADEMIE D'ARMES**

Tenu par M. RIVY, Rue Notre-Dame, 49.  
Montréal, 4 Juillet 1851.

**CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :**

Pour l'année (non compris les frais de port) £1 0 0  
On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre.  
Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.  
L'abonnement à ce journal date invariablement de l'1er, 15 et le 30 de chaque mois, par semestre.  
Une gratuité de dix exemplaires sur l'abonnement de l'année est offerte aux Instituteurs.

**TAUX DES ANNONCES :**

Six lignes et au-dessous. 1re insertion. . . . . £0 2 6  
Chaque insertion subséquente. . . . . 0 0 7  
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion. . . . . 0 3 6  
Chaque insertion subséquente. . . . . 0 0 11  
Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne. . . . . 0 0 4  
Chaque insertion subséquente, par ligne. . . . . 0 0 1  
L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentes ou à longs termes.  
Les annonces au avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

**AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.**

MONTRÉAL. . . . . MM. E. R. Fabre et Cie., Librair  
Trois-Rivières, . . . . . Val. Guillot, Ger., N. P.  
Québec, . . . . . L. Gill, Ptre, V.  
St. Anne, . . . . . M. F. Pilote, Ptre. Direct.  
Rivière au Loup, . . . . . M. L. Baribeau  
St. Athanase, . . . . . M. J. Daclier.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, 5 mars 1851

**LACOSTE ET LATOUR**  
NOTAIRES

Les Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamer et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quelques personnes que ce soit dans Haut et dans le Bas-Canada.  
Etude : N° 1, rue St-Dominique, porte voisine de M. Al. Lal taîne et Berthelot, avocats.  
Montréal, 18 novembre 1851.

**BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.**

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur attention : Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0 ; Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonné en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin : Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE.,  
rue St. Vincent, No. 3.  
Montréal, le 9 juillet 1850.

**ATTENTION**

**AVENDRE,**

A l'Evêché, à la Providence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville.

**NEUVAINES**  
POUR SE PREPARER A LA FETE  
DE LA SAINTE-MARIE

Le Notre-Seigneur Jésus Christ.  
Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome.  
PRIX : 2s. 6d. LA DOUZAINES.  
Montréal, 2 novembre 1851.

**NECTOR L. LANGEVIN,**  
AVOCAT.

SE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement de vente et achats de lots de terre, demandeurs de patentes, réclames pour indemnités, réceptions, et transmissions de deniers, etc.

BUREAU à Québec, coin des rues Ste. Famille et St. Joseph.  
Québec, 4 octobre 1851.

**DR. GLOBENSKY,**

Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91.  
Montréal, le 19 septembre 1851.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, grec, belles-lettres, etc.—rue Dorchester, numéro 5.  
Montréal, 9 Nov. 1850.

**J. J. E. BIBAUD,**  
AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37.  
Montréal, 21 juin 1851.

**GYMNASE**  
ET  
**ACADEMIE D'ARMES**

Tenu par M. RIVY, Rue Notre-Dame, 49.  
Montréal, 4 Juillet 1851.

**CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :**

Pour l'année (non compris les frais de port) £1 0 0  
On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre.  
Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.  
L'abonnement à ce journal date invariablement de l'1er, 15 et le 30 de chaque mois, par semestre.  
Une gratuité de dix exemplaires sur l'abonnement de l'année est offerte aux Instituteurs.

**TAUX DES ANNONCES :**

Six lignes et au-dessous. 1re insertion. . . . . £0 2 6  
Chaque insertion subséquente. . . . . 0 0 7  
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion. . . . . 0 3 6  
Chaque insertion subséquente. . . . . 0 0 11  
Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne. . . . . 0 0 4  
Chaque insertion subséquente, par ligne. . . . . 0 0 1  
L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentes ou à longs termes.  
Les annonces au avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

**AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.**

MONTRÉAL. . . . . MM. E. R. Fabre et Cie., Librair  
Trois-Rivières, . . . . . Val. Guillot, Ger., N. P.  
Québec, . . . . . L. Gill, Ptre, V.  
St. Anne, . . . . . M. F. Pilote, Ptre. Direct.  
Rivière au Loup, . . . . . M. L. Baribeau  
St. Athanase, . . . . . M. J. Daclier.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, 5 mars 1851